



Romagnat



CLERMONT  
COMMUNAUTÉ

# ROMAGNAT info



## Dossiers du mois :

- Le C.C.A.S.
- Les Services Techniques



Bulletin Municipal - n° 69 - décembre 2009

# Bulletin Municipal n°69

## Directeur de la publication :

FRANÇOIS FARRET, Maire

## Coordination :

FRANÇOISE CHAPUT

## Réalisation :

Service Communication

## Comité de lecture :

RÉMY SERPOLAY, PAUL SUTEAU,  
ALBERT ODOUARD, ANDRÉE HUGOND,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, JACQUES SCHNEIDER

## Impression :

Imprimerie SIC

7, rue Joseph Desaynard - ZAC La Pardieu  
63000 CLERMONT-FERRAND

Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print,  
sous le label IMPRIM' VERT®

N° ISSN : 1283 - 5080

Tiré à 4100 exemplaires

Distribué par la société ADREXO

## CONSEIL MUNICIPAL

Maire : FRANÇOIS FARRET

1<sup>er</sup> Adjoint : MARIE-FRANÇOISE BERKANI

2<sup>ème</sup> Adjoint : FRANÇOIS RITROVATO

3<sup>ème</sup> Adjoint : BERNADETTE ROUX

4<sup>ème</sup> Adjoint : JEAN-CLAUDE BENAY

5<sup>ème</sup> Adjoint : MARIE-CHRISTINE GIRAUD

6<sup>ème</sup> Adjoint : JEAN-MICHEL LAUMONT

7<sup>ème</sup> Adjoint : FRANÇOISE CHAPUT

8<sup>ème</sup> Adjoint : JEAN-MAX BOURLIER

## Conseillers Délégués :

ALBERT ODOUARD, NAYMA GUERMITE,  
ANTONIO NEVES, NATHALIE TAVARES,  
RÉMY SERPOLAY, FATIMA RATURAS,  
MICHEL JOACHIN, PATRICK CRESSEIN,  
GUY DOR, PAUL SUTEAU.

## Conseillers Municipaux :

LAURENCE MIOCHE-JACQUESSON,  
BRIGITTE PALLUT, CLAUDE PRADEL,  
MARIE BRIQUET, JACQUES SCHNEIDER,  
MARIE-JEANNE GILBERT,  
GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL,  
FRÉDÉRIC SIEGRIST,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT.



**3** ÉDITO

**4** ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

**6** CULTURE

**8** C.C.A.S.

**12** SERVICES TECHNIQUES

**18** VIE ASSOCIATIVE

**20** LIBRE EXPRESSION

**22** VIE ASSOCIATIVE (SUITE)

**31** INFORMATIONS MUNICIPALES

**36** CLERMONT-COMMUNAUTÉ

**37** JEUNESSE

**38** BLOC-NOTES



Bonjour,

A l'heure où j'écris ces lignes la réforme des collectivités territoriales, la réforme de la taxe professionnelle (TP) et le projet de loi de finance 2010 sont en discussion au parlement.

Personne ou presque ne conteste l'utilité d'une réforme de l'organisation territoriale de notre pays et d'une réforme de la TP. Les enjeux sont importants: renforcement ou recul de la décentralisation, autonomie financière accrue ou diminuée des collectivités, répartition des impôts entre entreprises et ménages, renforcement ou recul de la démocratie. En l'état ces deux réformes s'orientent hélas vers une recentralisation, une perte d'autonomie financière, un accroissement des impôts ménages et moins de démocratie.

Sur ce point, le mode de scrutin uninominal à un tour des futurs conseillers territoriaux, au-delà de tous les discours justificatifs, n'est là que pour favoriser la droite. Le Conseil d'Etat, dans son avis rendu sur cette réforme, parle de ce scrutin comme d'une « atteinte possible à la légalité comme à la sincérité du suffrage ».

Le débat est ouvert à l'Assemblée Nationale et au Sénat. De nombreuses oppositions aux projets voient le jour, émanant de l'ensemble de l'échiquier politique. Il sera intéressant d'observer si le gouvernement laisse jouer au parlement son rôle de coproducteur des lois ou s'il le réduit au rôle de chambre d'enregistrement, le faisant taire dès qu'il n'est pas de l'avis du Président de la République.

Nous débattons de ces projets lors du prochain conseil municipal, le 9 décembre.

Localement, le mois de décembre s'annonce riche en animations et manifestations culturelles.

- Les 4 et 5 décembre : le comité des fêtes propose ses animations afin de soutenir le Téléthon ;
- Du 7 au 16 décembre les membres de l'atelier peinture sur soie du Flep exposent leurs travaux ;
- Le 9 décembre, la Compagnie L'Antidote met en scène « La fête aux sornettes » pour le jeune public dès l'âge de 3 ans ;
- Le 17 décembre : La Compagnie Carton Louf interprète « Le voleur d'Ombres » pour les enfants des écoles primaires ;
- Le 18 décembre l'Amicale Laïque organise son Loto des écoles ;
- Le 19 décembre le Comité des fêtes associé à l'équipe d'élus municipaux chargée du cadre de vie anime le deuxième marché de Noël.

Je tiens à remercier les associations, les écoles, avec qui nous marchons main dans la main pour réaliser ces opérations.

Tous ces événements ne valent que si vous venez, de tous les horizons, de plus en plus nombreux avant tout pour vous divertir, prendre du plaisir mais aussi pour réfléchir, ouvrir vos yeux sur le monde, sur d'autres quotidiens, d'autres modes de vie, d'autres réalités.

Ce sont des moments de rencontres, d'échanges, de discussions.

Ce sont des moments pour faire tomber les barrières que nous construisons tous, plus ou moins, dans nos têtes, quand il s'agit d'art, de culture ou encore de participer à la vie de la commune: « je ne vais pas comprendre », « ce n'est pas ma place », « ça n'apporte rien » ou toutes les autres réflexions qui nous poussent à rester chez nous.

Ces moments festifs sont pour vous, pour vous accompagner dans votre vie quotidienne.

Laissez vous tenter et poussez la porte de la découverte, de la curiosité.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, d'excellentes fêtes de fin d'année.

François Farret  
Maire de Romagnat  
Vice-président de Clermont-Communauté.

# Ça s'est passé à Romagnat



ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

## ► Rentrée des écoles

Les directeurs d'établissements Mesdames DELUGRÉ, BOUTON, GILLET et FLECHET et Monsieur BIGAY ont accueilli les enfants accompagnés de leurs parents pour une nouvelle étape de leur parcours scolaire.

La liste des professeurs et les effectifs actuels sont les suivants :

MATERNELLE JACQUES PRÉVERT		
Classes	Elèves	Professeurs
Pte section	26	Mme DUFOURNAUD
Pte et Moy. section	26	Mme DELUGRÉ
Pte et Moy. section	25	Mme BARD
Moy. et Gde section	26	Mme FOURNET-FAYARD
Gde section	26	Mme LOPEZ
<b>Total</b>	<b>129</b>	

PRIMAIRE JACQUES PRÉVERT		
Classes	Elèves	Professeurs
CP a	25	Mme SAINT-ANDRÉ
CP b	25	Mme MAILLOT
CE1	25	Mme MROZEK
CE1/CE2	22	Mme LAURENT
CE2	24	Mme BOUTON & Mme PAJOT
CE2/CM1	22	Mme LELOUARD
CM1	24	Mme MARTIN
CM1/CM2	23	M. MATHIEU
CM2	26	Mme SCHMALTZ
<b>Total</b>	<b>216</b>	

## ► Autour de Platonov

Le Château de Bezance a été le théâtre d'un drame passionnel. Une quinzaine d'acteurs y ont participé. Platonov, le grand séducteur d'abord victime de lui-même finira emporté par la folie meurtrière d'une de ses nombreuses conquêtes amoureuses.

C'est pour une belle rencontre avec Tchekhov que l'Atelier Théâtral Riomois avait convié les romagnatois sur le parvis du Château qui, de nouveau a rempli pleinement sa fonction de décor naturel parfaitement adapté à l'époque où se déroule la scène.

La troupe des comédiens amateurs de Riom a su brillamment en jouer.

02 septembre 2009



MATERNELLE LOUISE MICHEL		
Classes	Elèves	Professeurs
Pte section	21	Mme LOURY
Moy. section	20	Mme NAUDIN
Gde section	18	Mme GILLET
<b>Total</b>	<b>59</b>	

PRIMAIRE LOUISE MICHEL		
Classes	Elèves	Professeurs
CP	26	Mme BURON
CE1	21	Mme CABANEL
CE2	28	M. BIGAY
CM1	25	Mme FAYE
CP/CM2	24	M. SINSARD
<b>Total</b>	<b>124</b>	

MATERNELLE/PRIMAIRE SAULZET-LE-CHAUD		
Classes	Elèves	Professeurs
Pte/Moy. section/ Moy. section/CP	27	Mme MALÉO
CE1/CE2/CM1/CM2	21	Mme FLECHET
<b>Total</b>	<b>48</b>	

10 septembre 2009



Marcel Col, grâce à sa mise en scène originale a su révéler en chacun des spectateurs, les émotions que seule une pièce bien orchestrée peut éveiller.

# Ça s'est passé à Romagnat



## ► 5<sup>ème</sup> Forum des associations

Les associations romagnatoises ont récemment tenu leur forum dans la salle des fêtes. Une trentaine de stands d'associations a permis au public de découvrir ou d'approfondir les activités proposées ainsi que les horaires, les tarifs...

Un questionnaire bilan a été proposé aux associations pour évaluer ce qui mérite d'être conservé et ce qui doit être modifié.

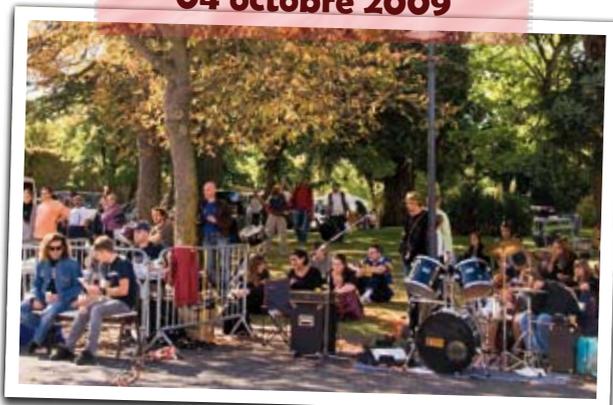
La plupart des associations qui ont répondu souhaitent conserver le forum selon une périodicité et une date qui ne font pas l'unanimité. Ces sujets seront débattus lors de prochaines réunions. A minima le prochain rendez-vous est pris pour dans deux ans.

12 septembre 2009



## ► Troc en Zic

04 octobre 2009



Pour accueillir une nouvelle association Romagnatoise « Flagrant Délyre », le service culturel et la municipalité ont ouvert le parc de la mairie et la salle d'exposition pour un « Troc en Zic ».

Ce jour là, tout pouvait se partager et s'échanger, les instruments, les vinyles, les DVD, etc., mais aussi les concerts car sur scène cinq groupes se sont succédés pour remplir l'air de musique.

Un point info tenu par les membres de l'association a également permis aux « musicos » de prendre des contacts et d'échanger de bonnes adresses.

Cette première manifestation n'est certainement que le début d'un partenariat.

✉ [flagrantdelyre@yahoo.fr](mailto:flagrantdelyre@yahoo.fr)

🌐 <http://www.myspace.com/flagrantdelyre>

## ► Nouveaux conseillers municipaux

Nous souhaitons la bienvenue au sein du Conseil municipal à deux nouveaux conseillers du groupe majoritaire « Romagnat avec Vous » :

- Mme Marie BRIQUET ;
- M. Claude PRADEL.

Ils intègrent l'équipe suite aux démissions pour des raisons d'ordre personnel de mesdames les conseillères municipales Lénaïck WEISZ-PRADEL et Viviane GORCE.

14 octobre 2009



## Récits de femmes 2

L'Atelier Théâtral Riomois présente en lecture-spectacle : « RECITS DE FEMMES 2 » (D'après M. Duras et J.P. Siméon), **Samedi 9 janvier dans la salle du «Cuvage» au F.L.E.P. (20 heures 30).**

Dès maintenant réservez votre soirée du samedi 9 janvier 2010. L'A.T.R. célèbre à Romagnat (salle du Cuvage) la Journée internationale des Femmes avec deux textes magnifiques, l'un de Marguerite Duras (La Douleur) et l'autre de Jean-Pierre Siméon (Stabat Mater Furiosa) qui évoquent l'un et l'autre l'angoisse et la révolte des femmes face à la guerre et constituent le spectacle « Récits de Femmes 2 » (dans le prolongement de « Récits de Femmes 1 » présenté l'an dernier).



Les deux textes choisis se répondent et s'opposent par leur ton et leur rythme, mais leurs contenus sont semblables et complémentaires en dépit de la différence d'époque et de situation.

Marguerite Duras évoque dans « La Douleur » l'interminable attente du retour de son mari déporté où chaque jour qui passe fait s'amenuiser l'espoir. Le texte de Jean-Pierre Siméon « Stabat Mater Furiosa », est un long cri de révolte, face à la guerre destructrice qui démolit aussi bien les corps que les âmes.



De ces deux œuvres majeures, l'A.T.R. a conçu un spectacle aussi dépouillé que possible qui laisse aux paroles leur sens et leur force. Il est servi par trois comédiennes, tour à tour récitantes, actrices et choristes, et par deux musiciens qui ponctuent et accompagnent l'action.

Ce spectacle de 45 minutes est destiné à arrêter le temps pour réfléchir un peu et donner pour un jour la parole aux femmes. Une fois n'est pas coutume !

**Entrée : 3 euros.**

**Renseignements : ☎ 04 73 62 67 29.**

## Nouvel atelier pour adultes

**D**U NOUVEAU au FLEP : **UN ATELIER THÉÂTRE ADULTE** et la **REPRISE du THÉÂTRE au MASQUE BLANC.**

Après le succès des 16<sup>èmes</sup> Rencontres de Théâtre enfants les 5, 6 et 7 juin 2009 (25 pièces jouées, 15 ateliers théâtre du Puy-de-Dôme, et plus de 210 enfants sur 3 jours), les comédiens en herbe se sont retrouvés début septembre au Foyer Laïc pour les inscriptions.

C'est en ce lieu et dans le secret des Dieux, qu'ils nous concoctent et affinent des spectacles drôles, burlesques, attachants ou tragiques avec Fred pour les ados et Grégory (nouvel animateur) pour les petits et moyens. Les deux animateurs sont comédiens professionnels.

Pour cette rentrée, nous souhaitons nous enrichir d'un atelier « ADULTES » ; la séance se déroulerait le mercredi soir (20h-22h) dans la salle commune du F.L.E.P.



Le cours serait assuré par Fred Aumaître et pourrait débiter très rapidement (il y a déjà deux ou trois personnes intéressées). Merci de bien vouloir prendre contact avec Paul Rigard (responsable de l'activité) ou bien avec l'accueil du Foyer laïc :

**Renseignements : ☎ 04 73 62 67 83.**

## « La Fête aux Sornettes »

**T**héâtre musical proposé pour un Jeune Public par la Compagnie l'Antidote (Paris) mêlant humour, chansons et un zeste de folie.

Une nouvelle voisine s'installe rue des Sornettes, et voilà les ennuis qui commencent... Orages et fâcheries se répondent, au grand dam de Madame Grabouille, venue accueillir une Madame Lachouine d'une mauvaise foi aussi grandiose que désopilante.

La Compagnie l'Antidote s'appuie sur le répertoire de la Rue des Sornettes pour créer un univers magique et familial.

A travers une véritable histoire de voisinage, avec enjeu et dénouement, Fête aux Sornettes aborde, sans moralisation aucune, le bien-vivre ensemble, et fait appel à l'intelligence émotionnelle.

Dans ce contexte, les chansons acquièrent de nouvelles dimensions qui permettent à la Fête aux Sornettes d'enthousiasmer les enfants de la maternelle au CM2 autant que leurs parents et enseignants.

Intelligente, drôle, la Fête aux Sornettes c'est une heure de bonheur en chansons. Du vrai théâtre musical pour le jeune public, joué plus de 270 fois dans de nombreux festivals.



Les 2 voisines et la chaussure (F. Favier 05)

« Un mariage idéal de pédagogie, de sensibilité et d'esprit ludique » Chorus

**Mise en scène et conception : Brigitte le Borgne**

**Avec : Brigitte le Borgne et Isabelle Gervet**

**Spectacle tout public  
Parents, grands-parents, enfants**

**Mercredi 9 Décembre à 16h  
Salle Polyvalente A. Raynoird  
Entrée gratuite**

## Le « voleur d'ombres »

**T**héâtre d'ombres par la Compagnie Carton Louf (Billom).

« La lune brille au dessus du désert. Un étrange personnage apparaît. De son chapeau magique surgissent des ombres... ».

La conteuse a retrouvé le chapeau haut-de-forme et la cape pleine d'ombres de son grand-père magicien et montreur d'ombres.

Elle fait revivre les ombres de son aïeul en contant l'histoire de Zarifa le petit dromadaire. Un voyage initiatique poétique et musical à travers de fabuleux paysages.

« Le voleur d'ombre » de la Compagnie Carton Louf est un spectacle de théâtre d'ombres, sur trois écrans, inspiré du célèbre théâtre du Chat Noir. Devenu un classique du genre, par sa technique sophistiquée, ce spectacle a tourné dans de nombreux festivals internationaux. Il est repris avec une nouvelle forme de narration.

**Mise en scène : Jean Louis Prébert**

**Conteuse : Ghislaine Haté**



**Par la cie Carton Louf !**

**Spectacle pour les enfants des  
écoles primaires**

**Jeudi 17 Décembre  
à 9h, 10h15 et 14h**

**Salle Polyvalente A. Raynoird**

**Bulletin Municipal n°69 - Décembre 2009**



**L**e système financier international est à la dérive, l'économie s'effondre, on assiste à une explosion du chômage, à une multiplication des contrats précaires et à une diminution de certaines prestations (indemnités chômage, remboursements en cas de maladie, etc.).

Les études actuelles confirment que la pauvreté a augmenté en France ces derniers mois. Dans ce contexte, qui peut aider les plus touchés, familles monoparentales, travailleurs pauvres, seniors percevant une très faible retraite, ... ?

L'état, le conseil régional, le conseil général, la commune, les assistantes sociales ?

Bien difficile de se retrouver dans toutes ces structures, c'est pourquoi en plein accord avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), la municipalité a décidé d'ouvrir un « guichet unique » en Mairie.

Vous pourrez ainsi connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre si votre âge, votre handicap ou vos revenus le nécessitent.

## Le C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale

C'est un établissement public communal. En conséquence :

- il dispose d'une personnalité juridique de droit public qui lui permet, par exemple, d'agir en justice en son nom propre ;
- il dispose d'une existence administrative et financière distincte de la commune. Il a, notamment, un budget propre dont les règles comptables sont celles des collectivités territoriales ;
- il est géré par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

### Le rôle du C.C.A.S

Le C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

L'action du C.C.A.S. est vaste, les attributions sont triples :

- une action sociale générale ;
- la prévention et le développement social ;
- l'instruction des demandes d'aide sociale pour l'état ou le conseil général en collaboration avec l'assistance sociale.

Certaines attributions sont obligatoires, d'autres sont facultatives, le choix de la politique sociale de la commune est impulsé par le Maire, Président de droit du C.C.A.S., discuté et approuvé par le conseil d'administration.

### Composition du C.C.A.S

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. de ROMAGNAT est composé comme suit :



- Le président : le Maire de la commune François FARRET ;
- 6 membres élus par le conseil municipal : Mesdames Marie-Christine GIRAUD, vice-présidente, adjointe aux affaires sociales, Nayma GUERMITE, Fatima RATURAS, Marie-Jeanne GILBERT, Martine ARNAL et Monsieur Paul SUTEAU ;
- 6 membres nommés par le président :
  - Monsieur Paul JAYON, représentant les associations de retraités et de personnes âgées ;
  - Madame Renée LAGARDE ;
  - Madame Brigitte ROCH, représentant les associations familiales ;
  - Madame Françoise BOURLIER ;
  - Madame Amélia LOPEZ, représentant les associations de personnes handicapées ;
  - Madame Mireille DURIF, représentant les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Les administrateurs du C.C.A.S., comme l'ensemble du personnel affecté à ce service, sont soumis au respect du secret professionnel.

## Guichet unique

Le C.C.A.S. de Romagnat met en place un guichet unique pour faciliter les démarches des personnes demandant des prestations et appliquer les délibérations prises par le conseil d'administration. Le Centre Communal d'Action Sociale s'appuie sur une personne spécifiquement affectée à cette mission : Madame HOUSIER.



Cet accueil a lieu au service administratif de la mairie.

Madame HOUSIER est la responsable du service social nouvellement créé. Sous sa direction, ce service aura pour missions principales :

- d'évaluer les aides actuelles et en fonction des résultats, du maintien ou non de ces aides ;
- de créer une structure pour aider à la prévention des situations d'exclusion et de précarité ;
- de créer de nouvelles aides favorisant l'insertion dans la vie active ;
- de participer à la création d'un hébergement temporaire pour personnes dépendantes.

Madame HOUSIER administre un guichet unique auprès duquel les administrés concernés par l'aide sociale pourront recueillir tous les renseignements dont ils auront besoin, sans multiplication de déplacements inutiles et éprouvants. Le travail du service social se fera en collaboration avec la commission municipale solidarité et le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

## Les principales interventions du C.C.A.S.

Compte tenu de la crise et de ses conséquences socio-économiques, le C.C.A.S. a décidé de redéployer les aides qu'il dispense.

### AIDES AUX COURSES

Le lundi matin et le vendredi après midi, le service d'aide aux courses fonctionne au profit des personnes âgées, et des personnes seules de condition modeste.

Un agent communal ou un bénévole utilise à cette occasion le véhicule de l'E.H.P.A.D. (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

La participation financière demandée s'élève à deux euros par course, aller-retour, et par bénéficiaire.

### SECOURS

En 2009, les demandes en aides d'urgence, bons alimentaires, aide au paiement de factures de chauffage ont nettement augmenté : 5 615 € pour les trois premiers trimestres 2009 contre 5 910 € pour toute l'année 2008. Le C.C.A.S. répond à ces demandes d'aide après avis des assistantes sociales du secteur.

### TÉLÉALARME

Ce service est offert aux personnes bénéficiant d'un certificat médical attestant de la nécessité de disposer d'un système de téléalarme. La participation financière varie de 4,90 € à 30 € par mois, en fonction des revenus des bénéficiaires. Cette compétence a été prise par CLERMONT-COMMUNAUTÉ qui, cependant, confie le traitement des dossiers au C.C.A.S. de ROMAGNAT et lui verse un dédommagement forfaitaire de 37 € par dossier.

### REPAS À DOMICILE

Ces repas sont destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans disposant d'un certificat médical attestant qu'elles ne peuvent momentanément confectionner leurs repas. Une participation financière est demandée, à hauteur de 5,80 € pour le bénéficiaire et à hauteur de 7,80 € pour le conjoint.



## SERVICE INTERCOMMUNAL DE SOINS À DOMICILE

Ces soins sont dispensés par le personnel d'un syndicat intercommunal regroupant les communes d'AUBIÈRE, de ROMAGNAT et de PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE (S.I.S.A.D.).

Ils concernent les personnes âgées de plus de 60 ans disposant d'une prescription médicale.

Le coût est pris en charge par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou par une autre caisse de rattachement.

## COLIS DE FIN D'ANNÉE

Le colis de fin d'année pour les personnes âgées de plus de 75 ans est maintenu.

Comme l'an dernier, il sera distribué au domicile des bénéficiaires par les membres du Conseil d'administration du C.C.A.S entre le 11 et le 13 décembre. En 2008, 430 colis au prix unitaire de 26,50 € ont été distribués. Le coût global s'est donc élevé à 11 395 €.

## AIDES AUX TRANSPORTS

Depuis le premier novembre 2008, les aides pour le transport en commun ont été renforcées (limite d'âge abaissée, participation accrue du CCAS).

### 1. Personnes âgées (3 carnets par trimestre)

#### A. Tarifs 2007

BÉNÉFICIAIRES	TARIFS DE BASE	MONTANTS A LA CHARGE DES BÉNÉFICIAIRES
Personnes de plus de 65 ans et titulaires du FNS	Carnet de 10 trajets 9,60 €	GRATUIT
Personnes âgées de plus de 70 ans		4 €

Une nouvelle actualisation des tarifs est intervenue le premier juillet 2009. Les aides se présentent désormais comme suit :

#### B. Tarifs 2009

BÉNÉFICIAIRES	TARIFS DE BASE	MONTANTS A LA CHARGE DES BÉNÉFICIAIRES
Personnes de plus de 65 ans et titulaires du FNS	Carnet de 10 trajets 11 €	GRATUIT
Personnes âgées de plus de 65 ans, non imposables		4 €
Personnes âgées de plus de 65 ans et disposant de revenus inférieurs ou égaux à : - une fois et demie le SMIC pour une personne seule - deux fois le SMIC pour un couple		6,10 €

### 2. Demandeurs d'emplois non dispensés de recherches d'emplois

BÉNÉFICIAIRES	PASSE BUS	TARIF RÉDUIT	MONTANTS A LA CHARGE DES BÉNÉFICIAIRES EN 2007	MONTANTS A LA CHARGE DES BÉNÉFICIAIRES EN 2009
Demandeurs d'emplois non indemnisés	39 € par mois	19,50 € par mois	6,95 € par mois	2,10 € par mois
Demandeurs d'emplois indemnisés				5,10 € par mois

## AIDES À DOMICILE

Ces aides, payantes, qui concernent pratiquement tous les secteurs de la vie courante, sont apportées par l'association pour l'aide à domicile (A.D.M.R.) qui bénéficie du soutien de la Ville de ROMAGNAT, notamment en matière de locaux et de personnel.



## Nouvelles prestations

### AIDE À L'OBTENTION DU PERMIS

A partir du mois de janvier 2010 est mise en place une aide à l'obtention du permis de conduire, décidée par le conseil d'administration du CCAS le 22 septembre 2009.

Le CCAS apportera son soutien aux jeunes âgés de 18 à 25 ans et aux bénéficiaires du RSA qui souhaitent passer le permis de conduire.

Cette aide de 500 € au maximum sera accordée aux personnes dont le dossier remplira un certain nombre de conditions, notamment :

- être de nationalité française ou étrangère en situation régulière ;
- résider à ROMAGNAT depuis deux ans au moins ;
- avoir un projet professionnel nécessitant l'obtention du permis de conduire ;
- avoir réussi à l'examen du code de la route.

Les dossiers seront étudiés par un comité technique et par le conseil d'administration du CCAS.

A l'occasion de la signature de la charte qui leur sera présentée, les bénéficiaires s'engageront à effectuer :

- bénévolement une mission d'intérêt général au profit de la communauté représentant un volume horaire de 24 heures. Cette mission d'intérêt général peut revêtir de nombreux aspects allant de travaux dans les services municipaux à des actions pour les associations. ;
- une formation aux premiers secours qui sera financée par le CCAS au prix unitaire de 70 €.

Une dizaine d'aides pourront être accordées en 2010 pour un coût global de 5 700 €

### APRÈS-MIDI FESTIFS

Le repas habituellement offert aux personnes de plus de 70 ans en début d'année sera remplacé par des après-midi festifs, conviviaux et animés, ouverts aux plus de 60 ans. Le premier aura lieu en janvier, avec galette des rois, champagne et animation musicale. En janvier 2009, ce repas a coûté 12 197 € pour 430 convives.

L'après-midi festif organisé en avril 2009 a coûté 1 775 € pour 250 participants.

A travers ces décisions, prises à l'unanimité, le C.C.A.S. souhaite développer une politique sociale et solidaire pour aider au plus près de la réalité quotidienne les plus touchés par la crise économique que nous traversons.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

**A retourner en totalité renseigné et signé avant le 4 janvier 2010**

**Après-midi festif du DIMANCHE 31 JANVIER 2010  
A PARTIR DE 14 HEURES 30**

**J'ai plus de 60 ans et je réside sur la commune de Romagnat.**

**Je souhaite participer à l'après-midi festif organisé par le CCAS de Romagnat,  
à l'occasion de la nouvelle année et partager la galette des rois :**

- Je viendrai seul(e)
- Je viendrai accompagné(e) de mon conjoint ou d'un(e) ami(e)

➤ Nom : ..... Prénom : .....

➤ Adresse : .....

➤ .....

➤ Téléphone domicile : ..... Téléphone portable : .....

➤ Adresse @ : .....

**J'atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.**

A Romagnat le : ..... Signature,

# Services Techniques

**L**es services techniques ont un champ d'application vaste qui va de la gestion du patrimoine à celle des locations de salles, de l'urbanisme à la commande publique, de la recherche de partenaires financiers à la concrétisation de la politique de mise en œuvre de l'accessibilité tout handicap.

La gestion du patrimoine comprend les bâtiments communaux (écoles, foyer laïc, centre social

et halte garderie, complexe sportif, salles des fêtes, locaux associatifs, églises, etc.), la voirie, y compris les chemins et les cheminements piétonniers, les réseaux, dont l'assainissement avec l'assistance du fermier de la commune – la Lyonnaise des Eaux –, l'éclairage public par le biais du SIEG, l'adduction d'eau potable par celui du SIVOM d'Issoire, et les espaces verts.



## Les élus en charge des Services Techniques

Jean-Claude Benay, adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux met en place la politique d'urbanisme définie par le programme de l'équipe municipale.



**M. Jean-Claude BENAY**

Il a en charge la coordination et la gestion des services techniques, supervise l'ensemble des tâches administratives liées à l'urbanisme (Permis de construire, déclaration de travaux...) et assure la coordination entre les demandes des différents adjoints qui ont besoin de l'aide des services techniques (sport, culture, déplacement...).



**M. Michel JOACHIN**

Michel Joachin, Conseiller délégué aux travaux, définit, en relation avec Jean-Claude Benay, les priorités des tâches à exécuter et assure le suivi des travaux réalisés aussi bien par les équipes municipales que par des entreprises extérieures et veille aux besoins en matériel et outillage des ateliers municipaux.

## Les responsables



M. Cyril PRUVOT

Cyril Pruvot responsable a en charge l'organisation et le management du personnel et apporte un soutien technique aux élus pour les achats publics, les recherches de solutions, le chiffrage et le suivi des travaux et études.

Florent Vivier responsable de l'atelier a en charge l'organisation et la planification du travail des différentes équipes de l'atelier municipal. Il veille aussi au management de ce personnel pour assurer les services tout au long de l'année.



M. Florent VIVIER

## Les équipes

**C**haque équipe est placée sous la responsabilité d'une personne qui assure également la liaison avec les entreprises extérieures appelées à intervenir pour la réalisation de prestations sur le territoire ou les équipements communaux.

### Administrative : Cyril PRUVOT



**P**armi cette équipe de cinq agents, deux personnes, Cathy Da Silva (actuellement remplacée par Laurence Meunier) et Sandrine Migneau-Dorot assurent l'accueil de la population pour toutes les démarches

administratives, notamment celles liées aux terrains et constructions : réception des demandes de permis de construire, recherches cadastrales, mais aussi réservations de salles et toute requête liée à l'activité des services techniques.

# Services Techniques



M<sup>lle</sup> Cathy DA SILVA & M<sup>me</sup> Sandrine MIGNEAU-DOROT

Danièle Verrion est spécialisée dans la rédaction et le suivi du PLU, dans la gestion des sinistres et contentieux et du suivi administratif des marchés publics.



M<sup>me</sup> Danièle VERRION

Marie-Christine Rondini traite plus spécifiquement des permis de construire et déclarations préalables, même si celles-ci sont instruites par la DDEA, mais aussi des certificats d'urbanisme et autres documents en lien avec la

construction ; elle s'occupe également de la comptabilité du service et de la gestion des subventions.



M<sup>me</sup> Marie-Christine RONDINI

Enfin, David Faure est en charge des réseaux eau, assainissement, électricité ; il assure aussi le lien avec les ateliers en leur communiquant les ordres de travaux décidés par les élus et accompagne le développement de la gestion du patrimoine.



M. David FAURE

## Bâtiment : Michel BOUTON



# Services Techniques



M. Michel BOUTON

**E**ntretien et réparation des bâtiments communaux (extérieur et intérieur) en tous corps d'état. L'équipe est composée d'un peintre, d'un électricien, d'un maçon et d'un aide maçon, d'un plombier, d'un menuisier. Elle réalise essentiellement des travaux d'entretien mais peut aussi construire du neuf de petit volume.

Elle est ainsi capable de mener à bien l'extension de la cantine de l'école de Saulzet, la création d'un sanitaire au foyer laïc, la transformation complète de locaux désaffectés en bureaux, etc.

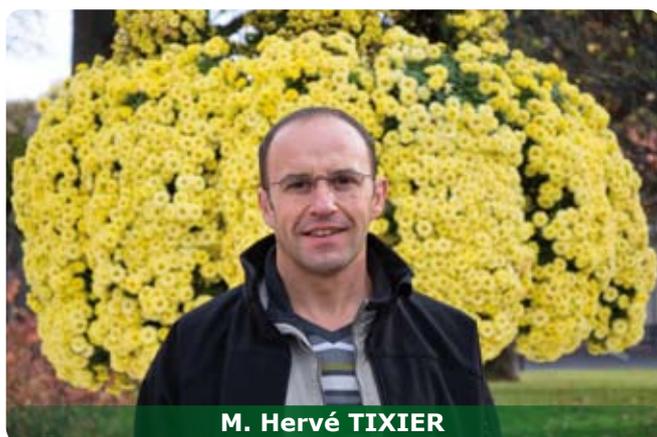
**U**ne personne est en charge de l'entretien des matériels utilisés par les différentes équipes notamment les outils des espaces verts (tondeuses, taille-haies...).

Elle assure le suivi du parc automobile de la municipalité, veille à l'approvisionnement en gasoil de la pompe des ateliers, assure la commande des différents produits d'entretien et d'hygiène de la mairie, celle des éléments de protection individuelle des employés.



M. Daniel BARREIROS

## Espaces verts : Hervé TIXIER



M. Hervé TIXIER

**U**ne équipe de 10 personnes a en charge la gestion du patrimoine végétal de la commune, comprenant son fleurissement, l'entretien des pelouses, des espaces verts du parc de Tocqueville, la taille des haies urbaines, de celles du cimetière, la tenue des arbres d'ornements et d'alignement, le ramassage des feuilles en hiver, le balayage des espaces publics, etc.

# Services Techniques



DOSSIERS DU MOIS

## Espaces sportifs : Florent VIVIER



**T**rois personnes composent cette équipe qui a en charge les terrains et les salles de sport. Leur travail va de l'entretien des stades (traçage, tonte, traitement des maladies, regarnissage, décompactage, sablage...) au balayage et lavage des salles multisports et des courts couverts de tennis avec les annexes que représentent les nettoyages des différents vestiaires.

## Voïrie : Gérald Lévêque



**C**omposée de quatre personnes, la tâche de cette équipe est complexe, puisqu'elle va de l'entretien de la voirie communale routes et chemins et de leurs accotements, à l'installation et l'entretien du mobilier urbain et de la signalisation routière horizontale et verticale, aux différents transports nécessaires, au montage et démontage des podiums et autres gradins lors de l'organisation de manifestations.



M. Gérald LÉVÊQUE



COM



### L'Agenda 2010

sera distribué dans vos boîtes aux lettres à compter du 21 décembre

Ce sont naturellement ces agents qui ont la lourde tâche d'assurer le déneigement en période hivernale, accompagnés de renforts des autres équipes pour la mise au point des astreintes.



## Informatique

**E**n 2008, la municipalité décidait de mettre en œuvre, parmi les chantiers les plus urgents, la remise à niveau de ses équipements informatiques : logiciels, matériels et infrastructures de communication. Cette opération d'envergure a déjà fait l'objet d'informations précises dans nos éditions précédentes.

En 2009, les améliorations se sont poursuivies à travers des formations et des installations complémentaires, destinées à améliorer la qualité du service offert aux Romagnatois et Romagnatoises : site Internet attractif et réactif dont la consultation ne cesse de croître, réservations de salles municipales en ligne,...

Pour gérer ses 140 PC et serveurs disséminés dans les différentes structures communales, un nouvel outil de gestion de parc a été mis en place afin d'évaluer, de soutenir et d'anticiper les besoins des agents de l'ensemble des services municipaux et des écoles.

Cette volonté de se tourner résolument vers l'avenir s'est également concrétisée par la création d'un poste de Responsable informatique municipal. Chargé d'administrer une configuration devenue importante, Bruno Lachave a également mission de préparer les

infrastructures permettant une évolution vers les Nouvelles Techniques d'Information et de Communication (les NTIC).



M. Bruno LACHAVE

Dans cette perspective, l'année 2010 verra naître les premiers projets destinés à faciliter pour chaque Romagnatois l'accès aux moyens numériques, désormais incontournables dans quasiment tous les secteurs de la vie quotidienne.

Il est de la mission du service public de prévenir la fracture numérique que pourrait occasionner le défaut d'équipement personnel et les difficultés de maîtrise des nouvelles technologies.

## Camion multi-fonctions

**L**a commune s'est équipée en octobre d'un véhicule Multicar 4x4 équipé en tri benne. Ce camion porte-outils compact est conçu pour une utilisation sur les voies difficilement accessibles et peut recevoir de nombreux accessoires :

- un chasse neige type étrave ;
- une épandeur à sel ;
- un aspirateur à feuilles avec cuve (pour le nettoyage du parc, des cours des écoles, des rues etc.) ;

- une épareuse de 4 m.(entretien des chemins talus fossés etc.) ;
- une brosse métallique pour désherbage en complément des produits phytosanitaires notamment sur les zones pavées (développement durable) ;
- un taille-haies utile pour les haies de grandes dimensions (thuyas derrière les tennis couverts, ifs avenue de la République etc.).

Cet achat a été réalisé avec la participation du Conseil Général.





## Un entraîneur à l'honneur

**M**adame Annick Hayraud, actuel entraîneur de l'Ovalie Romagnatoise Clermont Auvergne, a reçu le 24 octobre à Romagnat, la médaille de l'ordre national du mérite pour son exceptionnel parcours sportif en rugby féminin.



Cette décoration, remise des mains du président de l'International Rugby Board, Bernard Lapasset, constitue avant tout pour elle une marque de reconnaissance du travail collectif accompli sur les terrains pendant deux décennies.

Romagnatoise depuis maintenant 25 ans, Annick Hayraud est très fière de pouvoir continuer, en tant qu'entraîneur depuis 2003, à défendre les couleurs jaune et noir de son club depuis maintenant 20 ans.

Son palmarès, élogieux, renforce d'autant plus le caractère modeste et plein de vie de cette sportive de haut niveau :

- 65 sélections en équipe de France A, jusqu'en 2002 (capitaine de 1996 à 1998) ;
- Grand chelem au Tournoi des VI Nations en 2002 ;
- Championne d'Europe en 1996, 1999 et 2000 ;
- Vice-championne d'Europe en 1995
- 3<sup>ème</sup> de la Coupe du monde en 1991, 1994 et 2002 ;
- Championne de France en 1994 et 1995 avec l'Ovalie Romagnatoise ;
- Vice-championne de France en 1996 et 1998 avec l'Ovalie Romagnatoise.

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec l'Ovalie Romagnatoise Clermont Auvergne auprès de :

- Nathalie BERTRANK (Vice-présidente) :  
☎ **06 75 69 71 35**  
✉ [nathalie.bertrank@orange.fr](mailto:nathalie.bertrank@orange.fr)
- Annick HAYRAUD (Responsable des entraînements) :  
☎ **06 19 48 38 46**  
✉ [annick.hayraud@aliceadsl.fr](mailto:annick.hayraud@aliceadsl.fr)  
🌐 <http://www.orca.asso.fr>

## Les athlètes sur tous les fronts

**L**es compétitions qui ont eu lieu tout au long de l'automne ont une nouvelle fois montré l'éclectisme et la belle forme des coureurs de l'ASR.

Par équipes (50 km des Dômes, Ronde des Petits Princes, Ekiden de Cournon, Ronde de la Châtaigneraie, Marseille-Cassis, etc.) les maillots jaune et noir se montrent très souvent à leur avantage. On ne compte pas non plus le nombre de podiums obtenus en individuel avec par exemple le titre de Champion d'Auvergne V2 de 10 km pour Bruno Roche ou la très belle performance de Barbara Vivier à Marseille-Cassis (4<sup>ème</sup> Française et 1<sup>ère</sup> vétérane).

Le club n'hésite donc pas à s'exporter hors Auvergne : après le marathon de Berlin fin septembre, des athlètes du club étaient présents en octobre au marathon de Toulouse, puis le 1<sup>er</sup> novembre au marathon de New-York en attendant celui de La Rochelle.

Plusieurs athlètes ont par ailleurs déjà réalisé les minima pour différents championnats de France. Après avoir participé en septembre au Forum des

Associations, le club a eu l'honneur d'organiser fin octobre l'Assemblée Générale de la Ligue d'Auvergne d'Athlétisme en présence du Maire, François Farret, de la Conseillère Générale Laurence Mioche et du Vice-président de la Fédération Française, Michel Marle. Tous les représentants des clubs de la région Auvergne ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé.



Pour tout renseignement sur le club, consulter le site Internet 🌐 <http://www.asrathle.fr>

## Concert de Sainte-Cécile

L'Eveil profite de ce bulletin municipal pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, vous remercier pour votre soutien permanent et vous informer des dates à retenir pour l'année 2010.

L'Eveil Romagnatois a pour objectif l'apprentissage de la musique, avec sa section école de musique et la pratique collective instrumentale avec ses différents orchestres (batterie-fanfare, banda « Les Buffadoux », big-band et orchestre-école).

Les inscriptions de septembre 2009 ont montré une augmentation et une meilleure répartition des élèves au sein des classes de l'école de musique. Pour cette saison, 42 élèves sont inscrits en formation musicale (initiation et solfège) répartis dans 6 classes.

Les deux classes ouvertes en 2008 (clarinette et trombone) prennent de l'importance au sein de cette école.

Le volume est de 39 heures de cours hebdomadaires (hors orchestre) pour 58 élèves (enfants et adultes) répartis auprès des 7 intervenants spécialisés : saxophone, flûte traversière, trompette, cuivres naturels, trombone, basse, cor, clarinette et percussions.

Au total, plus de 1 300 heures de formation seront dispensées sur l'année - hors répétitions d'orchestres. Il est important de rappeler que ces orchestres sont ouverts gratuitement à tous romagnatois et extérieurs qui ne sont pas membres de l'association, sous réserve d'une audition préalable.

Cette fin d'année 2009 a été dense pour la batterie-fanfare et la banda : grande braderie de Clermont, fête des vendanges à Lempdes, stage de perfectionnement, cérémonies du 11 novembre, Téléthon et en point d'orgue le magnifique concert de Ste-Cécile du 28 novembre. A cette occasion, l'Eveil a, pour la première fois, fait une entorse à son principe de « spectacle amateur » en invitant le Quintette de cuivre de la Gendarmerie mobile de Paris.

Cette formation professionnelle, avec laquelle nous avons déjà partagé la scène en juin dernier à Auzon (43), nous a fait l'honneur et surtout le plaisir de nous montrer l'étendue de son talent et de mettre en commun des œuvres inédites avec la batterie-fanfare et l'école de musique qui, avec travail et motivation, se sont mises au diapason.

Résultat, une soirée exceptionnelle en qualité devant un public nombreux et chaleureux.



L'année 2010 et cette nouvelle décennie semblent donner des ailes aux programmateurs culturels de territoire (malgré un contexte économique difficile).

Le programme des orchestres (batterie-fanfare et banda en particulier) sera chargé jusqu'au 14 juillet avec des déplacements prévus hors de la région et de nombreuses animations sur Romagnat et en périphérie (carnavals, concert de printemps, festivals...).

Pour plus de précisions sur ce calendrier, nos activités et notre fonctionnement, vous pouvez consulter notre (excellent !) site internet :

<http://www.eveil.romagnatois.free.fr>

Le président, Patrick Lihard, le chef de musique, Cédric Manenc, le responsable de l'école de musique, Christian Ledieu et tous les membres de l'Eveil vous souhaitent une bonne année 2010 et espèrent vous rencontrer nombreux pour partager d'agréables moments musicaux et de convivialité.

# LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

Groupe d'opposition **Agir Ensemble pour Romagnat**

## Notre "chère" fiscalité

Sur le bulletin municipal n°67 de juin 2009, nous dénonçons le budget de notre commune voté en Conseil Municipal le 30 mars 2009. Nous concluons notre article : " **A nos porte-monnaie** ".

Nous avons bien sûr voté **CONTRE**, dénonçant notamment la dérive des dépenses de fonctionnement.

Cette non maîtrise allait avoir **des conséquences haussières importantes sur les taux communaux des taxes d'habitation et foncière**, en sachant que ceux-ci s'appliqueraient sur **des bases locatives en hausse de 2,47%**. De plus, nous avons déjà connaissance des évolutions des différents taux des taxes émanant de la Région, du Département et de Clermont Communauté.

Octobre 2009, la sentence tombe. Les avis d'imposition nous arrivent. Vous êtes nombreux à nous faire part de votre incompréhension et malheureusement à confirmer ce que nous avons dénoncé.

Quelques éléments :

### ROMAGNAT

Evolution des frais de fonctionnement  
+ 343 492 € ou + 7,06%



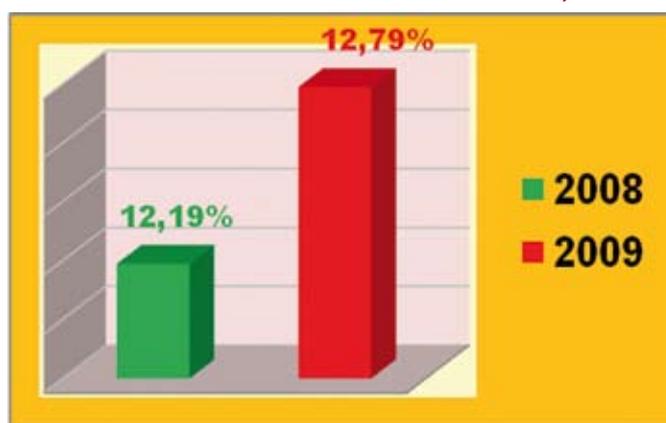
Evolution du taux de taxe foncière bâtie +8,16%



Evolution des charges de personnel



Evolution du taux de taxe d'habitation : + 4,92%



**NB : ce n'est pas avec des exemples comme l'acquisition pour un montant de 9 300 € (387,50 € le m<sup>2</sup>) d'une parcelle de 24 m<sup>2</sup> supportant un garage préfabriqué que l'on va gérer au mieux les finances communales !**

**Nos permanences** : mercredi de 10h30 à 12h00 et jeudi de 17h30 à 19h00 à la mairie (traverser le parc, au fond à gauche sous le porche).

**Notre blog** : [agirensemblepourromagnat.over-blog.com](http://agirensemblepourromagnat.over-blog.com)

JACQUES SCHNEIDER, MARIE-JEANNE GILBERT, GILLES VAUCLARD, MARTINE ARNAL,  
FRÉDÉRIC SIEGRIST, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT

# DES GROUPES POLITIQUES

## Groupe majoritaire de Gauche **Romagnat avec vous**

### Quelques mises au point sur l'augmentation des impôts locaux :

Chers concitoyennes et concitoyens,

Certains d'entre vous se sont alarmés avec justesse des augmentations d'impôts locaux relevées sur leurs derniers avis d'imposition. Nous avons entendu votre inquiétude ou votre incompréhension qu'une équipe municipale à majorité socialiste accroisse le poids de vos charges financières alors que la crise touche nombre d'entre vous. Parce que nous revendiquons un langage vrai, il est de notre devoir d'élus de vous apporter les explications suivantes.

**Oui nous avons augmenté la part communale de la taxe d'habitation (+4,92%) et celle de la taxe sur le foncier bâti (+8,16%)** pour nous permettre de financer nos projets et de nous donner les moyens de notre politique. Le réaménagement du complexe sportif débutera en 2010, la première tranche de travaux du nouveau Cœur de Ville ainsi que la rénovation de la salle Raynoird sont programmées pour 2011, la modernisation de l'informatique et la réorganisation des services municipaux sont en voie d'achèvement. Ces investissements qui expriment des choix politiques sur lesquels nous avons été élus ont un coût que nous avons choisi de financer par l'impôt afin de ne pas hypothéquer nos capacités d'emprunt de même qu'un rééchelonnement de la dette qui nous aideront à financer nos futurs investissements structurants lourds. Malgré ces augmentations :

- Romagnat occupe, sur les 21 communes de l'agglomération clermontoise, le 8<sup>ième</sup> rang des communes les moins chères en terme de taxe d'habitation et la 11<sup>ième</sup> place des communes les moins chères pour la taxe sur le foncier bâti.
- L'encours de la dette par habitant aura diminué de 384,57 € à 324,01 € entre 2008 et 2009.

D'autre part, ces augmentations nous permettent de rattraper un retard fiscal pris par nos prédécesseurs qui n'ont pas jugé opportun d'anticiper les investissements à venir en maintenant à l'identique la taxe d'habitation depuis 2003 et la taxe foncière depuis 2005.

Voici pour la part de responsabilité que nous assumons en rappelant que les impôts locaux sont aussi l'expression d'une solidarité des foyers fiscaux les plus riches envers les plus démunis.

**Par contre, nous ne sommes pas responsables du désengagement financier croissant de l'Etat vis-à-vis des collectivités territoriales**, désengagement qui s'exprime de diverses manières (suppression ou baisse de la dotation d'Etat par remise en cause de ses modalités de calcul ou par

extension de ses champs de ventilation, réforme de la taxe professionnelle, augmentation des prises en charge par les collectivités de délégations territoriales jusqu'alors assumées par l'Etat,...) mais qui provoque le même effet : celui d'obliger les départements, régions et établissements publics intercommunaux à augmenter eux aussi leur part dans le calcul de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti. Rajoutons l'augmentation conséquente des bases d'imposition (+2,5%) qui participent à alourdir la note puisque ces bases interviennent dans le calcul aussi bien de la taxe d'habitation que de la taxe foncière.

**Au final, reconnaissons que, si les augmentations de la taxe d'habitation et de la taxe du bâti foncier<sup>1</sup> sont réelles, l'équipe municipale n'en est pas seule responsable.**

Elle relève :

- de choix politiques (solidarité, développement réfléchi de la commune) ;
- d'un sens aigu des responsabilités communales en anticipant les gros investissements à venir ainsi que la mise en place probable d'une taxe additionnelle par Clermont-Communauté pour l'année prochaine.

**Rappelons** pour clore notre page d'expression politique **que dans le même laps de temps durant lequel la politique gouvernementale maltraite l'ensemble des collectivités territoriales** avec pour conséquence directe d'imposer à leurs administrés des efforts financiers toujours plus importants, **que la première mesure prise par le Président de la République (réforme fiscale TIPA), fait cadeau annuellement de 18,4 milliards<sup>2</sup> de réductions d'impôts aux catégories sociales les plus favorisées** sous les formes les plus variées (bouclier fiscal, baisse des droits de mutation à titre gratuit, crédits d'impôts sur les intérêts d'emprunts immobiliers, réduction sur l'impôt sur la Fortune pour investissement et relèvement de l'abattement pour les résidences principales, baisses successives de l'impôt sur les revenus.). **Autant d'argent qui, alloué aux collectivités territoriales, permettrait de soulager la pression fiscale des foyers.**

**Rémy SERPOLAY**

<sup>1</sup> Rappelons que la taxe sur le foncier non bâti ne bouge pas

<sup>2</sup> Sources : [www.tnova.fr/images/stories/publications/notes/fiscal.pdf](http://www.tnova.fr/images/stories/publications/notes/fiscal.pdf)

# Amicale Laïque et S. E. P.



## Comité Sourire Espoir Patience



**I**rène LECLERC, responsable du comité, vous propose

• **UN VENDREDI PAR MOIS, DE 14H30 À 17H** à l'EHPAD de ROMAGNAT place François Mitterrand, des RENCONTRES INFORMATIVES avec différents intervenants qui font état des solutions existantes pour aider le quotidien des malades :

- **Vendredi 15 janvier 2010 :**

Discussion

- **Vendredi 12 février 2010 :**

Rencontre informative avec comme intervenant : un médecin du travail

- **Vendredi 12 mars 2010 :**

discussion

- **Vendredi 09 avril 2010 :**

Rencontre informative avec comme intervenant : **handicap évasion**

- **Vendredi 07 mai 2010 :**

discussion

- **Vendredi 04 juin 2010 :**

Rencontre informative avec comme intervenant : **MDPH**

(Lettre de l'**ARSEP**, des livres spécialisés et des informations utiles relatives à cette pathologie pour vous renseigner sont à votre disposition lors de ces rencontres)

- UNE DATE A RETENIR

**SAMEDI 06 MARS 2010 à 20h30**

**Soirée théâtrale**

**au profit de l'ARSEP (Association pour la Recherche sur la Sclérose En Plaques)**

**salle du cuvage au FLEP de ROMAGNAT**

Café et thé sont également au rendez-vous lors de ces rencontres qui se veulent chaleureuses et basées sur des relations de confiance.

Comité local Sclérose En Plaques de Romagnat « Sourire Espoir Patience »

**Responsable :** M<sup>me</sup> Irène LECLERC-GONZALEZ

☎ **06 61 40 37 29** ou **04 73 27 70 59** ou

✉ **arsep.romagnat@orange.fr**

## Amicale Laïque - Loto des écoles

**L**e loto des écoles aura lieu le vendredi 18 décembre 2009, salle André Raynoird, à partir de 20h30. Les cartes seront en vente dans la salle et seront également proposées par les élèves des écoles primaires. Les lots sont principalement destinés aux enfants.

Les bénéfices dégagés seront entièrement consacrés aux écoles sous diverses formes : achats de matériels divers, goûters des maternelles, aides éventuelles pour voyages, aide aux devoirs...



## Amicale Laïque - Aide aux devoirs

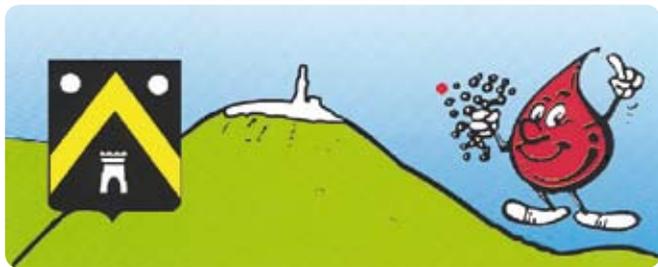
**L**'aide aux devoirs a repris le 21 septembre 2009 et se déroule les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h dans les locaux situés vers le ROMAGNAT INFOS JEUNES, 27 cour du Château à ROMAGNAT.

Le nombre des enfants accueillis est très important et il ne nous est pas possible actuellement d'en

accueillir de nouveaux. Pour fonctionner dans de meilleures conditions, l'association recrute encore des bénévoles disponibles à ces périodes.

**Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le président Jean ALAMAR au 04 73 62 62 31 ou avec la secrétaire Andrée HUGOND au 04 73 62 62 43.**

## Décorations et reconnaissances



Le 2 octobre 2009 a eu lieu la cérémonie de remise des diplômes et insignes aux donateurs de sang bénévoles de Romagnat.



Monsieur VITRY, président de l'association pour le don de sang bénévole à Romagnat a remercié les nombreux donateurs présents à cette sympathique manifestation en présence de Mesdames H. JULIEN, présidente de l'UDADSB 63, L. MIOCHE, Conseillère Générale, de Monsieur A. NERI, Député, du Docteur BESIERS, Directeur de l'EFS 63, de F. FARRET, Maire de Romagnat.

### Quelques chiffres

En 1959, la première collecte de sang a permis de recueillir 25 poches de sang.

En 50 ans 12.600 poches de sang ont été prélevées à Romagnat en 158 collectes.

A ce jour, le bilan est mitigé. Le nombre moyen de donateurs par collecte a diminué de 79 à 75, soit 4 donateurs en moins, or il en faudrait 8 supplémentaires pour satisfaire les besoins.

« **Sang donné, Vie sauvée** », telle est notre devise.

Chaque jour, 165 flacons de sang sont utilisés dans le Puy-de-Dôme.

Nous sommes tous concernés de 18 à 70 ans :

- Il n'est jamais trop tard pour y penser ;
- Le don du sang est un geste simple et irremplaçable.

### Personnes décorées

#### Sixième niveau (2 pers.) :

100 dons pour les femmes et 150 dons pour les hommes.

M<sup>lle</sup> C. MAIGRET et M. F. CROUZEIX.

#### Cinquième niveau (5 pers.) :

60 dons pour les femmes et 100 dons pour les hommes.

M<sup>mes</sup> C. VITRY, M.-D. MEZIN, G. DA CONCEICAO, M. CHAUCOT, M. J.-J. AMIOT.

#### Quatrième niveau (6 pers.) :

45 dons pour les femmes et 75 dons pour les hommes.

#### Troisième niveau (26 pers.) :

25 dons pour les femmes et les hommes.

#### Deuxième niveau (73 pers.) :

10 dons pour les femmes et les hommes.

#### Premier niveau (98 pers.) :

3 dons pour les femmes et 5 dons pour les hommes.

### Prochaines collectes

Contact : Hubert VITRY  
au 04 73 28 04 73

Les collectes à Romagnat en 2010 auront lieu, au complexe sportif, de 16h30 à 19h30, les :

- 1<sup>er</sup> février
- 19 avril
- 21 juin
- 23 août
- 08 novembre

# Comité des Fêtes

## Concours des jardins et balcons fleuris 2009

Organisé par le Comité des Fêtes avec le partenariat de BOTANIC

Cette année, 16 concurrents ont participé au concours des jardins fleuris : 6 dans la catégorie « Maisons de bourg/Balcons » et 10 dans la catégorie « Maisons avec jardins ».

Le jury composé de 13 personnes s'est rendu sur place mi juillet pour noter les différents participants. Une note a été attribuée en tenant compte de :

- la biodiversité du jardin ;
- l'harmonie des implantations et des couleurs ;

- l'entretien avec bonification pour l'utilisation d'engrais non chimiques ;
- la note « coup de cœur » d'impression générale.

Les résultats ont été donnés sur le FORUM des ASSOCIATIONS qui s'est tenu le samedi 12 septembre 2009. Les remises de récompenses ont été données en présence de M. PELISSIER, Directeur de BOTANIC, de François FARRET, Maire, de Mme MIOCHE, Conseillère Générale et de nombreux élus et présidents d'associations :



### MAISONS AVEC JARDINS

CLASSEMENT	NOMS	ADRESSE	PRIX
1 <sup>er</sup>	M. & M <sup>me</sup> FOURNET FAYARD	Chemin des Teytos	Récupérateur d'eau + 1 bouquet*
2 <sup>eme</sup>	M. DE MATOS	Ch de Giroux OPME	montre jardinier*
3 <sup>eme</sup>	M. DESLANDES	Rue Mozart	Caissette bulbes*
4 <sup>eme</sup>	M <sup>me</sup> DURET	Rue des Noyers	Caissette bulbes*
5 <sup>eme</sup>	M <sup>me</sup> GAGNON	Rue du Montant	Caissette bulbes**
6 <sup>eme</sup>	M <sup>me</sup> CURNOL RETIF	Rue Mozart	Caissette bulbes**
7 <sup>eme</sup>	M <sup>me</sup> LUROIS	Rue des Paillards	Lot consolation**
8 <sup>eme</sup>	M. RUFO	Impasse Corot	Lot consolation**
9 <sup>eme</sup>	M. M <sup>me</sup> MELIS	Rue du Moulin	Lot consolation**
10 <sup>eme</sup>	M. & M <sup>me</sup> PEREZ	Impasse Corot	Lot consolation**

### BALCONS ET MAISONS DE BOURG

CLASSEMENT	NOMS	ADRESSE	PRIX
1 <sup>er</sup>	M <sup>me</sup> ROCHE/LANOUIZIERE	Avenue des Pérouses	Panier Bio et bouquet*
2 <sup>eme</sup>	M <sup>me</sup> PLOUIN	Avenue des Pérouses	Caissette bulbes*
3 <sup>eme</sup>	M <sup>me</sup> LOPEZ	Rue Côte Blatin	Caissette bulbes*
4 <sup>eme</sup>	M <sup>me</sup> MARCHAND	Cité de Bezance	Lot consolation**
5 <sup>eme</sup>	M <sup>me</sup> CHAUVET	Rue la Tour d'Auvergne	Lot consolation**
6 <sup>eme</sup>	M. & M <sup>me</sup> GONZALEZ	Impasse Jean Bart	Lot consolation**

\* offert par BOTANIC

\*\* offert par le Comité des Fêtes

## Concours « Illuminons notre commune »

Le Comité des Fêtes informe les Romagnatoises et les Romagnatois que le concours « Illuminons notre commune » est reconduit en 2009. La limite d'inscription est fixée au 24 décembre 2009.

Vous pourrez utiliser le bulletin d'inscription ci-après ou faire votre inscription sur papier libre en reprenant les différents éléments (nom, prénom, adresse, téléphone, en précisant votre catégorie : balcon, maison de bourg, maison avec jardin, vitrine pour les commerçants).

Le jury, composé de membres du Comité des Fêtes et de représentants de notre partenaire BOTANIC, sillonnera les rues de ROMAGNAT dans la semaine entre Noël et la fin d'année. La présence des propriétaires n'est pas indispensable car l'évaluation des décorations se fait depuis la rue.

Cette année encore le Comité des Fêtes a décidé de faire une catégorie Hors Concours pour les meilleurs candidats des années précédentes.

Toutes les chances d'être récompensés restent ainsi possibles pour les nouveaux candidats.

Le jury ne note pas seulement le volume de la décoration mais le bon goût et le résultat de l'ensemble. Donc tous à vos décorations et que les meilleurs gagnent.

Les résultats et les prix seront donnés fin janvier.



### CONCOURS «ILLUMINONS NOTRE VILLE»

Décorons Romagnat aux couleurs de NOËL

En partenariat avec BOTANIC

PAE Champ Madame - 63110 BEAUMONT

Merci de remplir ce bulletin d'inscription et de le retourner à :  
Comité des fêtes - Mairie de Romagnat - 63540 ROMAGNAT  
ou de le déposer à l'accueil de la Mairie.

Date limite de retour des bulletins : 24 décembre 2009

- Nom : ..... Prénom : .....
- Adresse : .....
- .....
- Téléphone : ..... Étage éventuellement : .....
- Le logement décoré est :
  - un balcon**
  - une maison de bourg**
  - une maison avec jardin**
  - une vitrine**

## Chorale Crescendo

**A**près les succès de « Thamos Roi d'Egypte » et « Le Requiem » de Mozart, la chorale Crescendo du FLEP présentera en association avec le chœur de Riom et la Chamade de Clermont-Ferrand, sous la direction de Michel Pelletier le « Messie de Haendel » le 16 janvier 2010 à 20h30, salle André Raynoird.

200 choristes et musiciens seront sur scène.

Billetterie au FLEP et auprès des choristes



## Séjour de Toussaint

**L**e séjour de Toussaint se termine déjà à l'Accueil de Loisirs du FLEP de Romagnat...

L'équipe d'animateurs a accueilli une soixantaine d'enfants durant ces vacances de la Toussaint 2009 soit environ trente bambins par jour.

Les animateurs ont proposé de multiples activités en lien avec les thématiques du séjour : la découverte de l'environnement et les jeux traditionnels en bois.



Les enfants ont notamment participé à une sortie à la ferme pédagogique de Claudine à Jozerand : une journée inoubliable où toutes et tous ont pu découvrir les joies de la basse-cour (voir page suivante).

Chaque groupe a aussi choisi de faire une fois dans la semaine une sortie au cinéma. Ainsi « Tempête de boulettes géantes » et « Mission G » ont rencontré un franc succès auprès des plus jeunes !

Des ateliers « fabrication d'instruments de musique » ont également été mis en place par Véronique pour les groupes des moyens et des grands.



Notons aussi l'arrivée de Pretty GAZEL, animatrice jeune et dynamique, sur le poste d'adjoint de direction de l'accueil de loisirs, ainsi que celle de Sylvain CALDEFIE, qui complètent la toute nouvelle équipe du Foyer.

Les inscriptions pour les vacances prochaines sont déjà ouvertes, n'hésitez pas à nous contacter au ☎ **04 73 62 67 83** !



### Espace d'expression politique

Sur le site Internet de la ville de Romagnat, les groupes politiques majorité / opposition vont disposer d'un espace d'expression dans la rubrique Vie municipale / Expression politique, mis en ligne les premiers jours ouvrés des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre. Cette page d'expression vient en complément des commentaires politiques sur les délibérations des conseils municipaux.

## Les apprentis fermiers

« Meuh » fait la vache, « Coin-coin » fait le canard. Ça on le savait. Les animaux de la ferme, on les connaît depuis tout petit. Pourtant en arrivant à la ferme de Claudine, les enfants du centre de loisirs du F.L.E.P. de Romagnat n'en étaient pas moins tout excités par la folle journée qui les attendait en ce jeudi 29 octobre.



En effet, à peine sortis du bus sur les coups de 10h, les voilà courant après les poules, les chèvres (« biquettes » pour les intimes), s'arrêtant un instant, impressionnés par la majestuosité du dindon, gentiment surnommé « glou-glou » par les bambins. Mais pas le temps de se reposer !

Claudine la fermière les met aussitôt au boulot en lançant un « pouic-pouic » à l'intention des animaux à plumes. Et les enfants imitant aussitôt la dame, parsèment le terrain de graines, heureux de pouvoir nourrir poules, coqs, canards et leurs petits tels de véritables fermiers.

S'ensuit une visite des enclos des vaches et des moutons, entrecoupée d'une série de klaxons sur le tracteur. Par chance, le beau temps était au rendez-vous, mais le contraire n'aurait pas

découragé nos apprentis fermiers qui, à peine levés de table, étaient déjà lancés à la poursuite des chèvres.

« Regarde comme elle est jolie la noire à grandes cornes ! », « Moi, ma préférée c'est la petite blanche ! » s'exclament les enfants. En ce moment de digestion, quelques gestes de tendresse avec les bêtes, dont la présence au départ les a certes apeurées mais au final rassurées par l'attention des enfants à leur égard.

Puis vient le moment tant attendu de l'équitation. Les petits cavaliers se succèdent tour à tour sur les poneys, ânes, et chevaux devant les lamas indifférents au privilège de leurs collègues à sabots.



Le temps de se défaire de quelques excréments puis de nourrir les cochons d'inde et cochons tout court, qu'il est déjà l'heure (17h30 quand même !) de quitter Claudine après une journée riche en découvertes.

Car en plus des cris des animaux, les enfants auront découvert tout au long de la journée comment s'en occuper, les nourrir, les protéger, se protéger, et préserver leur bien-être

## Foyer rural de Saulzet-le-Chaud



Le Foyer Rural et l'École Publique de Saulzet-le-Chaud remercient l'ensemble des personnes qui ont œuvré au bon déroulement du Loto organisé le 18 octobre dernier.

La salle des fêtes de Saulzet-le-Chaud n'était pas assez grande pour accueillir l'ensemble des participants.

Sans les bénévoles, les enfants de l'école et les donateurs, cette journée n'aurait pas eu un tel succès.

Encore merci à eux.

Nous vous rappelons qu'un repas dansant va être organisé **le 24 janvier** prochain ainsi qu'un Concours de Belote **courant février 2010**.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

## Projet multimedia 12/14 ans

**Devenez journalistes, ingénieurs du son, caméramen, artistes, spectateurs, organisateurs, réalisateurs, acteurs, photographes, campeurs, ...  
Bonne humeur, dynamisme, enthousiasme assurés !!!!!**

**Musique, concerts, artistes, vidéo, photos, festival, court métrage**

Nous proposons de réaliser un projet autour de la vidéo, de la photographie et de la musique, pour des jeunes âgés entre 12 et 14 ans, à compter du mercredi 3 février 2010. L'objectif est de réaliser un court métrage, à partir de prises de vues, d'interviews d'artistes, élaborées lors d'un mini séjour, organisé par le FLEP, au festival du « Printemps de Bourges », autour du 13 au 18 avril 2010, en partenariat avec le service jeunesse de la ville de Vierzon et « Passeurs d'images », notamment.

Pour ce faire, des ateliers multimédia seront mis en place, au FLEP, avec la participation d'intervenants spécifiques, en particulier avec les CEMEA. Le mini séjour « Printemps de Bourges » sera organisé et mené par la directrice du FLEP, Caroline, par l'intervenante musique, Véronique, et par l'animatrice du RIJ, Mélanie.

### Initiation « multimédia »

Prise de vue, prise de son, manipulation d'appareil multimédia comme caméra... : ateliers prévus les mercredis 3 et 10 février, et pendant les vacances scolaires du 15 au 19 février 2010.

Préparation du mini séjour « Printemps de Bourges »

Les mercredis 31 mars et 7 avril 2010, les jeunes accompagnés par les référents de ce projet, prépareront ensemble leur arrivée au « Printemps de Bourges », et début des interviews.

### Mini séjour « Printemps de Bourges »

Durée 3/4 jours, entre le 13 et le 18 avril 2010.

Au programme : concerts sur la grande scène, interviews d'artistes, rencontre d'organiseurs du festival, échange avec d'autres « accueils jeunes » des environs, ...

### Montage et réalisation du court métrage

Certains mercredis du mois de mai et finalisation au mois de juillet, avant sa diffusion, lors d' « Un été au ciné ».

### Diffusion du court métrage

Le 22 juillet 2010 « Un été au ciné », à Romagnat

Les jeunes souhaitant s'investir dans ce projet devront être assidus et motivés. Le nombre de participants est limité à 7 jeunes.

**De plus amples informations, concernant les modalités d'inscription aux ateliers « multimédia » et au mini séjour « Printemps de Bourges », seront fournies ultérieurement. Vous pouvez toutefois contacter : Caroline SIMON et Véronique TORTAJADA, au F.L.E.P. de Romagnat, au 04 73 62 67 83, ou Mélanie VERTU au RIJ, au 06 84 80 52 45.**

## S.O.S. Amitié recherche des bénévoles

**A**ssociation loi 1901, reconnue d'utilité publique, S.O.S. Amitié a pour mission d'assurer une écoute téléphonique des personnes en état de crise, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Le poste de CLERMONT-FERRAND traite une moyenne de 70 appels par jour. Une équipe constituée d'une cinquantaine d'écotants se relaie pour assurer les permanences.

Pour assurer nos objectifs, un recrutement régulier accompagné d'une formation adéquate est indispensable. Pour cela, périodiquement, nous sommes amenés à lancer un appel à candidature en vue de recruter de nouveaux écotants.

L'association recherche des bénévoles motivés et sérieux, disposant d'un peu de temps pour l'écoute d'appelants de plus en plus nombreux.

Les personnes intéressées peuvent adresser un courrier à :

**S.O.S. Amitié**  
**Centre Jean Richepin**  
**17, rue Jean Richepin**  
**63000 - CLERMONT-FERRAND**  
☎ **04 73 37 37 37**  
✉ **infos@sos-amitie.org**  
🌐 **http://www.sos-amitie.org**

## Groupe Scouts et Guides de France Arverne

### PLEINS FEUX SUR LES CAMPS D'ÉTÉ

**F**aire partager la joie des camps d'été, tel était l'enjeu de la soirée organisée par le Groupe des Scouts et Guides de France Arverne, rayonnant sur Romagnat, Aubière et Beaumont.

Plus de deux cents personnes se sont ainsi réunies au Cosec pour visionner films et diaporamas. Les parents ont ainsi découvert que les louveteaux (de 8 à 11 ans) ont rêvé autour des pirates perchés à plus de 800 mètres d'altitude dans le Livradois.

L'Ardèche était la destination des scouts (de 11 à 14 ans). Installés en pleine nature, ils ont vécu leur camp autour d'animations liées à d'imaginaires émissions de télévision.

Parmi les nombreuses activités, du canoïnyng encadré par des professionnels leur a permis de découvrir la géologie d'une rivière ardéchoise.

Pour les pionniers et caravelles (14-17 ans), il s'agissait de vivre en hauteur.

En Bretagne, au milieu d'une forêt, ils ont utilisé plus de 1 000 perches de bois pour réaliser des constructions spectaculaires.

Randonnée, service de nettoyage d'une forêt, participation au festival d'Hennebont et au festival interceltique de Lorient ont ponctué leurs trois semaines de camp.

Enfin, les plus jeunes, les farfadets (5 à 7 ans), accompagnés de parents, ont campé à proximité de Super-Besse.

Pour 2009-2010, les activités des différentes unités sont réparties avec, en ligne de mire, les futurs camps d'été, aboutissement des activités de l'année. Au Groupe Arverne, une équipe d'adultes et de chefs coordonnée par

Béatrice et Sylvain Michalland permet à plus de cent vingt jeunes de vivre de belles expériences de jeux, d'aventures et d'engagements dans le scoutisme.

Cette année, la soirée diapo a été l'occasion de remercier deux chefs : Vincent et Isabelle, pour leurs nombreuses années d'engagement au service des jeunes du Groupe Arverne.

#### Contact :

**Béatrice et Sylvain MICHALLAND**  
**Responsables du Groupe**  
**12 rue de la Prugne**  
**63540 ROMAGNAT**  
☎ **04 73 61 11 91**



*Rires et applaudissements ont ponctué les montages diapositives des camps d'été.*



## Swing Paradise



La troupe Swing Paradise organise une soirée cabaret le **samedi 20 mars 2010 à 21h** à la **salle André RAYNOIRD** à ROMAGNAT.

L'intégralité des bénéfices de cette soirée sera reversée à l'association Clair de Lune (association de parents et amis des enfants et adultes hospitalisés au Centre Médical Infantile de Puy-Giroux).

Les réservations peuvent se faire auprès de :

M<sup>me</sup> ou M. SALGUES

☎ **04 73 33 94 51**  
☎ **06 77 83 04 52**

M<sup>me</sup> ou M. CHADEYRAS

☎ **04 73 68 47 85**  
☎ **06 14 68 95 89**



## Sapeurs-Pompiers de Romagnat



Vendredi 30 octobre les Sapeurs-Pompiers de Romagnat avaient donné rendez-vous aux différents partenaires du Bal qu'ils avaient organisé le 03 octobre afin de remettre

l'intégralité du bénéfice à l'association Clair de lune enfants malades de Puy Giroux.

Tous nos remerciements à nos partenaires qui nous ont accompagné pour l'organisation de cette soirée.

## Cours d'italien 2009-2010

Les cours d'Italien du Comité de Jumelage de Romagnat ont repris depuis le 05 octobre, pour s'achever le 27 mai. Ils se dérouleront au Carrefour d'Echanges, 5 rue Maréchal Foch à Romagnat, les lundis de 19h00 à 20h30 pour les débutants et les jeudis de 19h00 à 20h30 pour les plus expérimentés, sous réserve d'un minimum de candidats. Il n'y aura

pas de cours pendant les vacances scolaires. Les cours sont accessibles à tous, moyennant une participation de 35 € +15 € de cotisation. Ils n'ont que pour seul objectif la communication. Pour tous renseignements s'adresser au :

☎ **04 73 62 60 91** ou ☎ **06 82 01 28 92.**

✉ [comitejumelageromagnat@orange.fr](mailto:comitejumelageromagnat@orange.fr)

## Gym ta forme

L'association de gymnastique d'entretien, créée en Septembre 1998 à ROMAGNAT, entame avec plein d'entrain sa 12<sup>eme</sup> année. Nos animatrices mettent beaucoup de bonne volonté pour nous « entretenir » au mieux de notre forme :



Le Mardi :  
de 19h15 à 20h15 et de 20h15 à 21h15.  
Le Jeudi :  
de 18h45 à 19h45 et de 19h45 à 20h45.

Quelques soirées et sorties festives sont organisées en cours d'année pour entretenir une ambiance très conviviale.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez obtenir de plus amples renseignements au siège de l'association :

Salle de Gymastique  
Ecole Jacques Prévert  
Avenue de la République  
63540 ROMAGNAT

☎ **04 73 27 31 03** ou **04 73 61 10 34.**

☎ **06 83 96 44 25**

## MARCHÉ DE NOËL

La commission extra communale « Cadre de vie »  
et le Comité des Fêtes de ROMAGNAT  
vous invitent à venir découvrir le prochain marché de Noël  
qui aura lieu le

**SAMEDI 19 DÉCEMBRE DE 9 HEURES À 18H30**

**Salle d'expositions, Salle des Mariages, Salle Jacques Prévert  
et sous chapiteaux dans la cour de la Mairie et avenue de la République.**

Pour l'occasion, l'avenue de la République sera fermée à la circulation dans la zone concernée (depuis la place F. Mitterrand jusqu'à la mairie).

Vous y trouverez un **marché bio, un marché équitable et de l'artisanat d'art** ainsi que **diverses animations et restaurations** :



- La Compagnie Manivelle et P'tits trous vous proposera son « petit orchestre forain » avec un orgue de barbarie et des marionnettes ;
- Un manège attendra les enfants avenue de la République, des flyers du marché de Noël seront remis aux enfants des écoles leur donnant droit à un jeton gratuit à récupérer à la buvette ;
- Dégustation d'huîtres ou de fruits de mer, aligot et saucisses, crêpes et gaufres, vin chaud...
- Une exposition Commerce équitable sera proposée ainsi qu'un stand sur le covoiturage et sur Vitabulle ;
- Les sapeurs pompiers feront une démonstration des gestes de survie et du défibrillateur à 10 h 30 et 15 h 30 (durée une heure environ) ;
- Le père Noël sera lui aussi présent de 14 h 00 à 17 h 00 et permettra de faire des photos avec vos enfants ;
- Un groupe fera revivre les chansons de Noël à partir de 17 heures.

Vous n'oublierez pas d'aller découvrir les décorations faites par les enfants des écoles à la buvette et dans le chalet.

Des affiches vous indiqueront plus précisément les localisations des exposants et les horaires des animations.

**Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu au Comité des Fêtes au 06 81 66 87 92.**



# Réunions participatives

## Aménagement du cœur de ville de Romagnat

La présentation du document de travail de la commission urbanisme sur l'aménagement du cœur de ville a réuni environ 150 personnes le 20 octobre, salle André Raynoird.

Un diaporama a permis de préciser le périmètre de l'étude : de l'entrée sud de Romagnat (rue des fours à chaux) en passant par la place François Mitterrand, la place du Terrail, l'avenue Gergovia, la place du 8 mai, les avenues Jean Moulin et Jean Jaurès.



L'aménagement du parc de Tocqueville, les cheminements vers les installations sportives, vers le F.L.E.P. en passant par la salle des expositions font bien entendu partie de ces projets d'aménagements.

La première phase d'étude et de travaux portera sur l'avenue Gergovia et le parc.

Les points validés par la commission d'urbanisme sont les suivants :

- ouverture du parc avec remplacement du mur par un espace fleuri ;
- élargissement du trottoir qui longe les commerces ;
- chaussée la plus étroite possible pour un double sens (6,5m) afin de limiter la vitesse.

Certains points mis en débat ont suscité de nombreuses interventions du public :

- L'aménagement d'un espace dédié à l'animation et au spectacle dans le parc ;
- La place des cyclistes : dans le parc, sur une voie ou piste cyclable, sur le trottoir ? ;
- Que faire pour redynamiser le marché ? Un déplacement vers le parc est-il envisageable ?
- Quel devenir pour la maison des compagnons, ancienne conciergerie du château : bar, restaurant, salle d'expositions, autre...

Toutes les interventions seront prises en compte et étudiées par le comité de pilotage qui établira le cahier des charges et sélectionnera un professionnel de l'aménagement. Celui-ci fera l'étude et proposera un projet.

5 romagnatois titulaires et 5 suppléants issus d'un tirage au sort font partie de ce comité. Chaque citoyen est un expert de sa vie quotidienne, c'est pourquoi il a été proposé cette méthode, tout un chacun pouvant s'inscrire.

COMITÉ DE PILOTAGE		
ÉLUS		
	M. François FARRET	
	M. Jean-Claude BENAY	
	M. Rémy SERPOLAY	
	M <sup>me</sup> Marie-Françoise BERKANI	
	M. Jacques SCHNEIDER	
	Mme Fatima RATURAS	
	M. Michel JOACHIN	
	M. Frédéric SIEGRIST	
SERVICE TECHNIQUE		
	M. Cyril PRUVOT	
	Mme Danièle VERRION	
ROMAGNATOIS(ES)		
n°	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
1	M. Alain CURNOL	M <sup>me</sup> Elisabeth BIDAULT
2	M <sup>me</sup> Françoise GODEFROID	M. Luc JACQUESSON
3	M. Christian BOYER	M <sup>me</sup> Colette SIMON
4	M. Jacques LESCHER	M. Pierre HAUWEL
5	M. Patrick REYNES	M <sup>me</sup> Andrée HUGOND

Le groupe ainsi constitué aura tout loisir de consulter d'autres usagers et des experts pour l'aider à faire des propositions.

C'est un long travail qui commence (de la réflexion à l'achèvement des travaux) sous la houlette de ce comité de pilotage, travail qui sera rythmé par des réunions publiques d'information et de concertation.

Un diaporama est disponible sur le site de la commune [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) dans la rubrique Politique de proximité/Réunions publiques.

# Locations de salles communales



## Nouveaux tarifs

**S**ur proposition de Monsieur le Maire et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 les tarifs relatifs aux salles municipales et qui comprennent :

- 1) la location ;
- 2) le forfait nettoyage obligatoire, précision faite que ce forfait sera optionnel pour les associations romagnatoises, à l'exclusion de la location de la salle André Raynoird.

### CARREFOUR D'ÉCHANGES

#### SALLE DE RÉUNIONS

**TARIF 1 JOUR et WEEK-END : Gratuit**

#### SALLE DES BANQUETS

**TARIF 1 JOUR :**

**Forfait nettoyage : 48 €**

- Romagnatois : **172 €**
- Associations locales : **81 €**
- Employés municipaux : **81 €**

**TARIF WEEK-END :**

**Forfait nettoyage : 48 €**

- Romagnatois : **216 €**
- Employés municipaux : **81 €**



### COMPLEXE POLYVALENT

#### SALLE ANDRÉ RAYNOIRD + HALL

**TARIF 1 JOUR :**

**Forfait nettoyage : 105 €**

- Associations locales : **153 €**
- Associations extérieures à but non lucratif et à but humanitaire avec droit d'entrée : **316 €**
- Associations extérieures pour réunions d'information : **211 €**
- Associations extérieures : **958 €**
- Entreprises, comités, etc. : **1 766 €**
- Associations extérieures à but non lucratif et à but humanitaire sans droit d'entrée : **170 €**

#### SALLE ANDRÉ RAYNOIRD

**TARIF 1 JOUR :**

**Forfait nettoyage : 105 €**

- Concours et examens : **525 €**

#### VERRIÈRE HALL

**TARIF 1 JOUR :**

**Forfait nettoyage : 48 €**

- Remise de prix (A.G. Copropriétaires) : **Gratuit**
- Associations locales : **105 €**
- Entreprises, comités : **589 €**

#### CENTRE D'ACCUEIL ASSOCIATIF DE SAULZET-LE-CHAUD

**TARIF 1 JOUR :**

**Forfait nettoyage : 48 €**

- Romagnatois : **126 €**
- Associations locales - employés municipaux : **62 €**

**TARIF WEEK-END :**

**Forfait nettoyage : 48 €**

- Romagnatois : **162 €**

#### MAISON POUR TOUS D'OPME

**TARIF 1 JOUR :**

**Forfait nettoyage : 48 €**

- Romagnatois : **126 €**
- Associations locales - employés municipaux : **62 €**

**TARIF WEEK-END :**

**Forfait nettoyage : 48 €**

- Romagnatois : **162 €**



#### SALLE JACQUES PREVERT

**TARIF 1 JOUR :**

**Forfait nettoyage : 48 €**

- Employés municipaux : **81 €**
- Associations locales : **Gratuit**

**TARIF WEEK-END :**

**Forfait nettoyage : 48 €**

- Associations locales : **Gratuit**

# Sécurité des déplacements

## Exemples de travaux réalisés

**C**es mises en sécurité ont été entreprises pour répondre aux préoccupations des habitants et des élus sur des carrefours et des voiries potentiellement dangereux. Ces réalisations émanent des discussions entre citoyens, techniciens et élus lors des conseils participatifs « Sécurité des déplacements ». Le coût total de ces travaux s'élève à environ 120 000 €.



# Des nouvelles de Saulzet



**L**a commune de Romagnat offre la particularité de se composer de plusieurs entités territoriales : le bourg, les villages d'Opme et de Saulzet, Clémensat. L'action municipale doit assurer l'égal développement de chacune d'entre elles. C'est dans cette optique que plusieurs aménagements ont été réalisés depuis Avril 2008 à Saulzet.

Des améliorations ont été apportées en matière de sécurisation des déplacements.

Lors des conseils participatifs « Sécurité des déplacements », de nombreux riverains de l'avenue du Sancy se plaignaient des stationnements abusifs devant leurs portes, de la dangerosité des déplacements piétons au regard de la densité de la circulation sur cette voie ainsi que, pour les automobilistes, l'absence de visibilité à l'intersection de la rue des Ecoles et de l'avenue du Sancy. C'est pourquoi des barrières de sécurité métalliques ont été installées sur la partie montante droite de l'avenue du Sancy. De même, des bandes et un panneau d'interdiction de stationner équipent dorénavant le bas de la rue des Ecoles. Une signalisation au sol (rappel de la limitation de vitesse à 50 km/h) aux entrées du village sur l'avenue du Sancy complète le dispositif.



D'autre part, à l'entrée du village rue Jacques Prévert, le trottoir a été rénové pour permettre un cheminement piéton plus facile sur la partie gauche montant à la salle des fêtes.

Pour sécuriser la sortie des écoles et principalement le passage des élèves lors de leur déplacement pour pratiquer leurs activités sportives sur le terrain de La Gazelle, un passage piéton a été balisé rue Jacques Prévert. L'escalier le prolongeant et permettant de monter sur le terrain de sport fera très bientôt l'objet d'aménagements pour en assurer la sécurité.

Enfin, l'hiver approchant, de nouveaux bacs à sel vont être répartis sur les secteurs les plus glissants du village.

De nombreux jeunes habitent Saulzet. De nouveaux jeux pour la petite enfance (2 à 6 ans) seront installés courant décembre à côté de ceux déjà existants pour les 7 à 12 ans. La mise en place de ces jeux intervient après les réunions des conseils participatifs « Jeunesse et Petite Enfance ».

L'école de Saulzet a fait l'objet, elle aussi, d'importants travaux pour répondre à l'augmentation constante des effectifs scolaires.

Le restaurant scolaire a été agrandi ; un dortoir permettant la sieste des plus petits a été construit sur l'emplacement du porche extérieur.

Des mesures de sécurisation du périmètre de l'école ont été prises : un nouveau grillage plus rigide sera prochainement implanté entre l'école et la salle des fêtes ; des signalisations annonçant les entrées et sorties de l'école ont été peintes au sol rue Jacques Prévert. Le terrain de sport de La Gazelle sera en partie clôturé pour faciliter les activités sportives.

La municipalité soutient également les projets pédagogiques de l'équipe enseignante. Une subvention municipale supplémentaire a permis à une classe de partir en classe découverte en juin. Le budget alloué cette année aux classes de l'école permettra d'acheter de nouveaux manuels et matériels pédagogiques.

Afin de favoriser les relations entre l'école et les familles, un nouveau panneau d'affichage a été fixé à l'entrée de l'école.

Enfin, soucieux de développer la communication avec les habitants de Saulzet, la municipalité met à disposition :

- un panneau d'informations municipales (manifestations à venir, numéro vert, coordonnées du conseiller municipal délégué à Saulzet, M. DOR) place de l'Eglise ;
- Une boîte aux lettres située à l'angle de la rue de la République et de la place de l'Eglise permet aux habitants du village de déposer leurs demandes d'information ou leurs réclamations à la Mairie. Cette boîte est relevée tous les mardis et jeudis soirs ;
- Le site Internet de la Mairie est à la disposition de tous pour réserver en ligne une salle ou obtenir toute information sur la vie de la commune.

M. DOR et toute l'équipe municipale se tiennent à l'écoute de l'ensemble des habitants du village. En cas de problème n'hésitez pas à utiliser le numéro vert.

 **N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

# Logements sociaux

## CLERMONT COMMUNAUTÉ S'ENGAGE POUR LE LOGEMENT SOCIAL

**C**lermont Communauté, qui a la compétence « Equilibre de l'habitat », apporte son aide à la production de logements sociaux depuis 2002, ce qui contribue à la progression du parc public de l'agglomération, donc de l'offre à ses habitants. Cette aide s'intègre dans le Plan Local de l'Habitat (PLH), approuvé à l'unanimité en 2006 par les élus communautaires après que les conseils municipaux des 21 communes l'aient approuvé.

### Qu'est-ce qu'un PLH ?

C'est un document d'aménagement du territoire, prévu pour 6 ans, qui concerne l'ensemble des problématiques de l'habitat. Sa mise en œuvre est une obligation légale, qui concerne tout le territoire de Clermont Communauté. Il doit être voté par le conseil communautaire et par tous les conseils municipaux des communes membres de la communauté.

Les dispositions du PLH doivent, entre autres choses, respecter la loi SRU (1), qui impose aux communes de plus de 5 000 habitants de construire 20% de logements sociaux sur leur territoire, sous peine de verser une pénalité financière annuelle. Les élus ont choisi d'affecter ces fonds à l'achat de foncier pour la réalisation de logements sociaux sur l'agglomération.

Localement, le PLH englobe l'opération de Renouvellement Urbain, qui concerne Saint-Jacques et les quartiers nord à Clermont-Ferrand et le quartier du Patural à Gerzat.

### Quels sont les enjeux du PLH de Clermont Communauté ?

Il affirme des principes humanistes : l'égalité du droit au logement et à la qualité de vie. Il souhaite préserver la cohésion sociale et s'inscrit dans la perspective du développement durable.

Le premier enjeu est la production de logements. Le second est qualitatif : il fait référence à l'utilisation de nouveaux matériaux, aux économies d'énergie, à la mixité sociale et générationnelle.

Il s'agit de créer, avec les communes (2), des lieux de vie ou d'améliorer ce qui existe déjà. Le territoire y gagnera en attractivité.

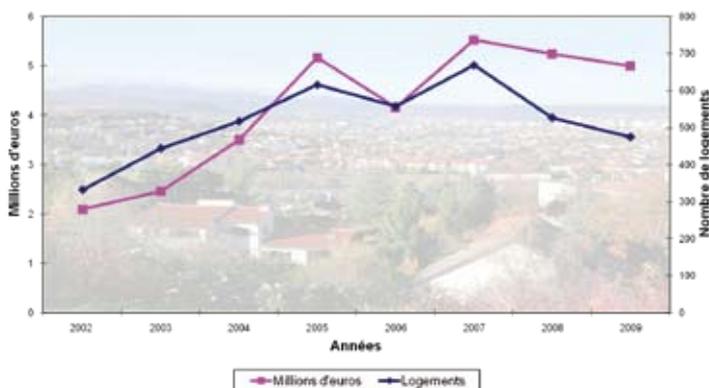
Clermont Communauté intervient à la fois sur la production de logements sociaux, mais aussi sur une partie des réhabilitations de logements sociaux, sur la création d'aires d'accueil de gens du voyage. Elle apporte son aide aux communes lorsqu'elles lancent des études sur leurs futures zones d'habitat.

### L'aide de Clermont Communauté à la production de logements sociaux

Combien Clermont Communauté a-t-elle apporté à la construction de logements sociaux depuis 2002 ?

Sur combien de logements sociaux Clermont Communauté est-elle intervenue ?

Aide de Clermont Co pour le logement social



### Améliorer encore la qualité de vie dans les logements sociaux

Clermont Communauté va porter son attention sur l'aspect environnemental de logements sociaux, mais aussi sur la réhabilitation du parc existant. Une commission intercommunale sur le handicap procède actuellement au recensement des logements sociaux accessibles aux handicapés sur le territoire, avec les bailleurs sociaux. D'autre part, une étude a été lancée en vue de repérer et d'éradiquer l'habitat indigne sur l'agglomération.

Ces éléments nouveaux devraient contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie dans les logements sociaux.

### Les impacts du PLH sur la commune

Le PLH fixe un objectif de construction de 50 logements sociaux à Romagnat pour la période 2008/2010. Pour la municipalité, améliorer l'offre de logements est une priorité. La difficulté de se loger, l'absence de logement, le logement indigne, insalubre sont une véritable violence faite aux femmes et aux hommes qui en souffrent. Le PLH, les aides financières de Clermont Communauté, la volonté politique de la municipalité : c'est cette synergie d'actions qui contribue à lutter contre le manque de logements et à mieux partager le territoire.

(1) La loi SRU a été votée en 2004.

(2) Les communes ont compétence pour aménager des voiries, des placettes et construire des équipements.

## Des news du R.I.J.

**D**urant le mercato d'été, une nouvelle recrue est venue compléter l'équipe du F.L.E.P. en la personne de Sylvain CALDEFIE. De nouvelles actions plutôt tournées vers le sport viendront compléter les multiples activités déjà mises en place.

Mélanie et Sylvain forment donc la nouvelle doublette du R.I.J. où des projets sportifs, culturels et artistiques seront proposés afin de répondre au mieux à vos besoins et vos envies.

Les vacances d'octobre ont donc permis aux ados de faire connaissance avec la nouvelle équipe. La bonne humeur, les fous rires et la convivialité sont les maîtres mots pour décrire la façon dont se sont déroulées les différentes activités.



Les sorties ciné, bowling, les matchs de foot ou les tournois de Wii et de baby-foot ont été une partie de plaisir.

Le groupe présent au R.I.J. durant les vacances a pu se retrouver le temps d'une soirée et assister au concert tenu au F.L.E.P. le vendredi 30 octobre.

En effet, trois groupes de Romagnat (les Owl's Spook, Nietzsche and the Supermen et The Unluckiz) se sont relayés pour assurer le rythme de la soirée.

Cette année encore le F.L.E.P. participera à l'ouverture culturelle de Romagnat en mettant à disposition une salle de répétition et du matériel aux différents groupes.

De plus, le R.I.J. a encadré depuis septembre plusieurs sorties ouvertes à tous, jeunes et moins jeunes, dans le cadre des « Automnales » notamment pour le spectacle de « Diva Dimitri » et pour les concerts de « Zak Laughed » et de « Géraud ».

Le prochain concert auquel les jeunes pourront assister sera celui de Zaiti « jazz manouche » le vendredi 13 novembre à 20h30 à l'Espace Loisirs d'Aydat.

Nous vous proposons maintenant d'avoir un avant goût de ce qui sera organisé dans les prochains mois :

- **Sortie VTT le 18 novembre 2009 ;**
- **Laser Game le 2 décembre 2009 et le 24 mars 2010 ;**
- **Bowling le 7 avril 2010 ;**
- **Accro-branche le 26 mai 2010 ;**
- **Cycle voile le 5 mai, le 19 mai et le 9 juin 2010.**

Pour terminer, il est important de signaler aux amateurs de sport d'hiver que le cycle neige est reconduit cette année !

Cinq mercredis de glisse, entre le 16 décembre 2009 et le 10 mars 2010 donneront l'occasion aux jeunes dynamiques et aventureux de devenir les nouveaux Luc Alphand !

A noter, qu'une nouvelle plaquette du R.I.J. présentant les différentes activités est en cours de conception dans les studios du L.E.P. En effet, dans le cadre d'un partenariat, une dizaine d'élèves ont pour projet de confectionner un FLY que vous découvrirez très prochainement.



**En espérant vous voir toujours plus nombreux, si vous avez besoin d'un quelconque renseignement, n'hésitez pas à nous contacter, Mélanie et Sylvain, au 06 84 80 52 45 ou au 04 73 62 67 83 ou passez tout simplement au R.I.J. !**

# Numéros Utiles

## SERVICES SOCIAUX

- Centre social du CCAS** : ouvert du lundi au vendredi  
 RESPONSABLE : MME GUÉRIN 04 73 62 63 00  
 - Club de l'amitié - Activités enfants - Activités adolescents -  
 Activités parents-enfants - Activités adultes diverses  
 - Relais Assistantes Maternelles : mardi de 13h à 16h ou sur RDV  
 RESPONSABLE : MME TISSERON 04 73 62 63 00  
 - Consultations nourrissons : 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 13h30 à 16h  
 - Permanences Service social - Assistantes sociales  
 RESPONSABLE : MME REDHON 04 73 15 06 70  
 - Caisse d'Allocations Familiales : vendredi de 13h30 à 16h30  
 - Permanences juridiques gratuites une fois par mois dans le canton
- Espace Multi-accueil Gribouille et Carapate** (halte-garderie/  
 crèche pour enfants de 3 mois à 4 ans) : de 7h30 à 18h15  
 DIRECTRICE : MME BILLIAN 04 73 62 60 14
- Service d'Aide à la Recherche d'Emploi (ANPE)**  
 RESPONSABLE : MME LOZACHMEUR 04 73 62 79 63
- E.H.P.A.D. « Les Tonnelles »**  
 DIRECTRICE : MME MORAL 04 73 62 73 20
- Service de Soins Infirmiers à Domicile :**  
 RESPONSABLE : MME SOEUR 04 73 62 07 42

## ÉCOLES

### Ecoles publiques

- Ecole Maternelle Jacques Prévert**  
 MME DELUGRÉ 04 73 62 65 18
- Ecole Maternelle Louise Michel**  
 MME GILLET 04 73 62 67 41
- Ecole Élémentaire Jacques Prévert**  
 MME BOUTON 04 73 62 65 31
- Ecole Élémentaire Louise Michel**  
 M. BIGAY 04 73 62 67 33
- Ecole Primaire de Saulzet-le-Chaud**  
 MME FLECHET 04 73 61 49 41
- R.A.S.E.D. Av. Gergovia**  
 MME ROUSSET, M. VINCENT 04 73 62 08 84
- Restaurant scolaire, école Jacques Prévert**  
 API RESTAURATION 04 73 61 14 19
- Ecole Publique du Centre Médical Infantile**  
 M. DEGUIRARD 04 73 62 76 00
- Lycée Professionnel**  
 MME VIGNEAU-PÉLISSIER 04 73 62 02 55
- E.R.E.A. d'Opme**  
 MME ARNAUD 04 73 79 45 58

## MÉDIATHÈQUE

- DIRECTRICE : MME PHILIPPON 04 73 98 36 38
- Lundi** : 14h - 18h      **Judi** : 9h - 18h  
**Mardi** : 14h - 18h      **Vendredi** : 15h - 19h  
**Mercredi** : 10h - 12h / 14h - 18h      **Samedi** : 10h - 12h

## URGENCES

- S.A.M.U.** 15  
**Centre anti-poison** 04 72 11 69 11  
**Sapeurs-Pompiers (Clermont-Ferrand)** 18  
 Chef du centre de Romagnat : M. LEFAURE

*En cas de sinistre, si vous ne disposez pas d'un téléphone, brisez la vitre du bouton d'alarme (ancienne Mairie), appuyez deux fois 30 secondes sur le bouton qui actionne la sirène, attendez l'arrivée du premier pompier et communiquez lui vos informations.*

- Gendarmerie** 17 ou 04 73 62 60 64  
**Gardes-chasses assermentés**  
 M. LEOTY J.-C. 06 65 62 24 06  
 M. LEOTY G. 06 71 53 24 66 / 04 73 79 11 19
- Service des Eaux** 0 810 443 443
- Médecins**  
 DOCTEUR ARNAUD 04 73 61 18 95  
 DOCTEUR BOTTET-MAULOUBIER 04 73 62 03 08  
 DOCTEUR BOUFFARD 04 73 62 66 17  
 DOCTEUR FARRET 04 73 28 04 61  
 DOCTEUR NÉTO 04 73 62 61 46  
 DOCTEUR NESME 04 73 62 07 40
- Infirmières**  
 MME GARDETTE ET MME LABONNE 04 73 62 64 46  
 M. CALVO ET MME JACQUET 04 73 62 67 90  
 MME NICOLLAS 04 73 62 03 30
- Dentistes**  
 DOCTEUR CLÉMENT 04 73 62 66 93  
 DOCTEUR DELORME 04 73 27 68 83  
 DOCTEUR FONTANILLE 04 73 62 01 18  
 DOCTEUR LAROCHE 04 73 62 66 93  
 DOCTEUR SPEZIALE 04 73 62 69 58
- Pharmaciens**  
 PHARMACIE BATOL - DÉMAZIÈRES 04 73 62 66 37  
 PHARMACIE DUPUIS - VÉDRINE 04 73 62 66 09  
 PHARMACIE GEMA - BLURIOT 04 73 26 44 44
- Kinesithérapeutes**  
 M. FONTANILLE 04 73 62 07 00  
 MME GENIN, MME GRANGE, MME PLANCHE-ROBBE,  
 M. ET MME GARDETTE 04 73 62 63 32  
 M. QUINSAT 04 73 62 64 48
- Orthophonistes**  
 MME BRUN 04 73 62 64 48  
 MME DESTENAVE 04 73 62 03 88
- Ostéopathe**  
 M. LACOSTE 04 73 78 83 16
- Pédicure - Podologue**  
 MME LEROUX 06 13 93 08 99
- Vétérinaire**  
 S.C.P. ACHDOU - COTTE 04 73 26 47 11
- La Poste**  
 DIRECTRICE D'ÉTABLISSEMENT : MME NÉGRI 04 73 61 19 30



### Le Bloc-notes

Pour utiliser au mieux les pages du bulletin pour vous informer, nous ne ferons figurer le bloc-notes dans le bulletin municipal qu'une fois par an. Ces informations seront également disponibles sur l'agenda 2010 qui sera distribué aux Romagnatois. Nous vous recommandons donc, si vous souhaitez conserver les coordonnées des principaux services et présidents d'association, de garder soit ces deux pages, soit l'agenda 2010 qui va vous être remis courant décembre.

## ASSOCIATIONS

<b>Aide à Domicile (ADMR)</b>		
PRÉSIDENT : M. MALACAN	04 73 62 79 64	
<b>Agir Ensemble pour Romagnat</b>		
PRÉSIDENT : M. SCHNEIDER	04 73 62 08 78	
<b>Amicale Laïque</b>		
PRÉSIDENT : M. ALAMAR	04 73 62 62 31	
<b>A.M.C. Ravenala</b>		
PRÉSIDENT : M. RAKOTONIRINA	04 73 26 55 66	
<b>A.M.R.R.A.</b>		
PRÉSIDENT : M. VAUCLARD	04 73 62 00 96	
<b>A.R.A.C. (Romagnat-Aubière)</b>		
CORRESPONDANT : M. CHARRIER	04 73 26 02 86	
<b>A.R.A.L. (Asso. Romagnatoise des Artistes Locaux)</b>		
PRÉSIDENTE : MME ROCHE	04 73 62 06 58	
<b>A.R.G.O.R.C. (Aide à la Recherche Génétique Oculaire Rétine Cornée)</b>		
PRÉSIDENTE : MME BIDAULT	06 70 13 38 73	
<b>Amicale des Sapeurs pompiers volontaires de Romagnat</b>		
PRÉSIDENT : M. BRIQUET	04 73 27 28 84	
<b>Archer Romagnat Club</b>		
PRÉSIDENT : M. ROUX	04 73 62 06 00	
<b>Association de Chasse de Romagnat</b>		
PRÉSIDENT : M. GUERRERO	06 72 00 72 43	
<b>Association de Chasse de Saulzet-le-Chaud</b>		
PRÉSIDENT : M. COUSTET	04 73 61 30 42	
<b>Association de sauvegarde de Clémensat :</b>		
PRÉSIDENT : M. DEPERRIER	04 73 61 11 21	
<b>Association de sauvegarde de Saulzet-le-Chaud</b>		
PRÉSIDENT : M. CUNY	04 73 61 34 31	
<b>Association de la Zone d'Activités de l'Artière (Romagnat-Beaumont)</b>		
PRÉSIDENT : M. DOCHEZ	06 14 17 30 31	
<b>Association / défense des riverains de la Gazelle</b>		
PRÉSIDENT : M. ALLAIN	04 73 61 13 73	
<b>Association / don du sang bénévole à Romagnat</b>		
PRÉSIDENT : M. VITRY	04 73 28 04 73	
<b>Association Sportive Romagnatoise (A.S.R.)</b>		
PRÉSIDENT : M. MOUSSOUR	04 73 62 62 50	
<b>Section Athlétisme</b>		
PRÉSIDENTE : MME FAUCHER	04 73 26 28 85	
<b>Section Basket</b>		
PRÉSIDENT : M. REFOUVELET	04 73 26 89 05	
<b>Section Football</b>		
PRÉSIDENT : M. CHAVEZ	04 73 62 62 39	
<b>Section Handball</b>		
PRÉSIDENTE : MME ROBERT	06 78 48 56 71	
<b>Section Plongée</b>		
PRÉSIDENT : M. MARION	04 73 84 17 27	
<b>Section Rugby Masculin</b>		
PRÉSIDENT : M. BARRIER	04 73 69 76 80	
<b>Auto-radio modèle club d'Auvergne</b>		
PRÉSIDENT : M. SINAUD	04 73 61 13 78	
<b>Bien dans ma rue, bien dans ma ville...??</b>		
PRÉSIDENT : M. ROQUES	04 73 61 10 84	
<b>Cat club d'Auvergne</b>		
PRÉSIDENTE : MME MÈGE	04 73 61 48 36	
<b>Chant'Opme</b>		
PRÉSIDENT : M. BUI	06 79 71 88 69	
<b>Clair de lune à Puy-Giroux</b>		
PRÉSIDENT : M. CHADEYRAS	04 73 68 47 85	
<b>Comité Sourire Espoir Patience</b>		
PRÉSIDENTE : MME LECLERC-GONZALEZ	04 73 27 70 59	
<b>Cody and Co (cervolistes)</b>		
PRÉSIDENT : M. BAILLIOT	04 73 61 31 29	
<b>Colportage</b>		
PRÉSIDENT : M. QUINSAT	04 73 62 64 48	
<b>Comité des Fêtes de Romagnat</b>		
PRÉSIDENTE : MME HUGOND	04 73 62 62 43	
<b>Comité de Jumelage de Romagnat</b>		
PRÉSIDENT : M. JAMMES	04 73 62 08 24	
<b>Cynorrhodon</b>		
PRÉSIDENT : M. SAUVAT	06 28 81 32 24	
<b>Eclaireuses et Eclaireurs de France</b>		
RESPONSABLE : M. ROQUES	04 73 61 10 84	
<b>Eveil Romagnatois</b>		
PRÉSIDENT : M. LIHARD		
DIRECTEUR : M. MANENC	04 73 62 08 87	
<b>F.N.A.C.A.</b>		
PRÉSIDENT : M. JAYON	04 73 62 68 12	
<b>Fête de la rue</b>		
PRÉSIDENT : M. SANCHEZ	06 19 47 17 49	
<b>Flagrant Délyre</b>		
PRÉSIDENT : M. BOVIN	06 63 65 98 55	
<b>Foot Loisirs Romagnat</b>		
PRÉSIDENT : M. DE FREITAS	06 62 33 34 90	
<b>Foyer Laïc d'Education Populaire</b>		
PRÉSIDENTE : MME CHAPUT EDITH		
ANIMATEURS PERMANENTS :		
MME SIMON, MME DESSERT, MILLE VERTU	04 73 62 67 83	
<b>Foyer Rural d'Opme</b>		
PRÉSIDENT : M. ALMEDINA	04 73 79 47 00	
<b>Foyer Rural de Saulzet-le-Chaud</b>		
PRÉSIDENT : M. BRUNMUROL	06 30 90 80 30	
<b>Groupe d'Escalade Opmois (G.E.O.)</b>		
PRÉSIDENT : M. CHAPUY	04 73 87 51 58	
<b>Gym Ta Forme</b>		
PRÉSIDENTE : MME MONTEIRO	04 73 27 31 03	
<b>La Pastourelle d'Auvergne</b>		
PRÉSIDENT : M. MORANGE	04 73 77 06 02	
<b>Le Souvenir Français</b>		
PRÉSIDENT : M. PEGEON	04 73 26 48 96	
<b>Les Crapaudines</b>		
PRÉSIDENT : M. LACROUTE	04 73 26 37 01	
<b>Opme Pétanque</b>		
PRÉSIDENT : M. BARET	06 82 08 35 22	
<b>Ovalie Romagnatoise Clermont Auvergne</b>		
PRÉSIDENT : M. LAVIALLE	06 08 03 08 42	
<b>P'tits loups de Kathmandu</b>		
PRÉSIDENTE : MME DHAINAUT	06 77 76 42 28	
<b>Romagnat Demain</b>		
PRÉSIDENT : M. SAUVADET	04 73 62 65 77	
<b>Romagnat Gym</b>		
PRÉSIDENTE : MME BOURDIER	04 73 62 61 00	
<b>Romagnat Pétanque</b>		
PRÉSIDENTE : MME BARET	06 27 25 22 04	
<b>Romagnat Tennis Club</b>		
PRÉSIDENT : M. LUNAUD	04 73 61 14 62	
<b>Scouts et Guides de France - Groupe Arverne</b>		
RESPONSABLES : M. ET MME MICHALLAND	04 73 62 63 10	
<b>UNC</b>		
PRÉSIDENT : M. BLACHON	04 73 62 63 10	



# Hôtel de Ville

*Château de Bezance*

*63540 Romagnat*

*www.ville-romagnat.fr*

## **Permancences du Maire :**

sur rendez-vous

## **Services Administratifs :**

Téléphone : 04 73 62 79 79

Télécopie : 04 73 62 79 76

courriel : [contact2008@ville-romagnat.fr](mailto:contact2008@ville-romagnat.fr)

## **Services Techniques :**

Téléphone : 04 73 62 79 99

Télécopie : 04 73 62 79 95

courriel : [service-technique@ville-romagnat.fr](mailto:service-technique@ville-romagnat.fr)

## **Service Communication :**

courriel : [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)

## **Les services administratifs et techniques sont ouverts au public sans interruption :**

de 8h30 à 16h50 du lundi au jeudi

de 8h30 à 16h20 le vendredi

de 10h15 à 11h45 le samedi (permanence Etat Civil)

 **N° Vert 0 800 400 063**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

